

*Université Gaston Berger de Saint – Louis
U.F.R Lettres & Sciences Humaines
Section de Sociologie*



**STRATEGIES D'INTERVENTION DES ONG EN MILIEU URBAIN ET
PERIURBAIN : LE CAS DU PROGRAMME D'APPUI DE L'ACAPES
AUX STRUCTURES ASSOCIATIVES DE BASE DES
HLM GRAND MEDINE**

MEMOIRE DE MAÎTRISE

Présenté par :

M. Aguibou FOFANA

*Sous la Direction Scientifique de
Monsieur Abdoulaye Niang,
Maître Assistant*

*Année Académique
2000 – 2001.*

EXCLU
du
PRÊT

BUGB

THL
2574

THL 2574

SOMMAIRE

DEDICACES.....	4
<u>REMERCIEMENTS.....</u>	5
<u>GLOSSAIRE.....</u>	7
<u>INTRODUCTION GENERALE.....</u>	8
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE.....	12
<u>CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE.....</u>	13
I-1 L'ÉTAT DES SAVOIRS.....	14
I-2 CONTEXTE DE L'ACTION DES ONG.....	17
I-3 INTÉRÊT DU SUJET.....	19
I-4 QUESTION CENTRALE.....	21
I-5 APPROCHE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE.....	21
I-6 HYPOTHÈSE DE RECHERCHE.....	23
<u>CHAPITRE II : CADRE D'ANALYSE.....</u>	24
II-1 ECLAIRAGE CONCEPTUEL.....	24
II-2 CONSTRUCTION DU MODÈLE D'ANALYSE.....	26
II-3 CADRE THÉORIQUE D'ANALYSE.....	29
<u>CHAPITRE III : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....</u>	32
III.1. HISTOIRE DE LA COLLECTE.....	32
III-1-1. L'EXPLORATION :.....	32
III-1-2 L'ENQUÊTE DE TERRAIN PROPREMENT DITE :.....	33
<u>III.2.Détermination de la population d'enquête : l'échantillonnage.....</u>	34
III.3. SPÉCIFICATION DES MÉTHODES D'ÉCHANTILLONNAGE ET DES OUTILS DE COLLECTE SELON LES TYPES D'ACTEURS.....	34
<u>III-3-1. L'ACAPES :.....</u>	34

III-3-2.LES STRUCTURES ASSOCIATIVES DE BASE (SAB) :	35
<u>III.4. LES OUTILS D'OBSERVATION</u>	36
<u>III.5. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :</u>	37

DEUXIEME PARTIE: PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE....39

<u>CHAPITRE IV . PRÉSENTATION DE L'ACAPES</u>	40
<u>IV.1 CONTEXTE INSTITUTIONNEL :</u>	40
<u>IV-2. L'ONG ACAPES</u>	41
<u>IV-3. PRÉSENTATION DE L'ORGANIGRAMME</u>	45
<u>SCHÉMA 1 :ORGANIGRAMME DE L'ONG</u>	46
<u>ACAPES – PROGRAMME QUINQUENNAL –1999 – 2003</u>	46
<u>DISPOSITIF ORGANISATIONNEL ET DE GESTION</u>	46
<u>IV-4-GÉNÉRALITÉS SUR LES PARCELLES ASSAINIES</u>	47
<u>IV-4-1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE DES PARCELLES ASSAINIES</u>	48

TROISIEME PARTE: PRESENTATION , ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....50

CHAPITRE V : STRATÉGIE D'INTERVENTION GLOBALE DE L'ACAPES.

<u>V-1 INTERVENTION DE L ' ACAPES AUPRÈS DES SAB DES HL M GRAND-MÉDINE</u> 54	54
<u>V-2 INTERVENTION DE L ' ACAPES AUPRÈS DU COLLECTIF DE QUARTIER</u>	56
Source : enquête	56
<u>V-2.1 LA REPRÉSENTATION DU COLLECTIF DE QUARTIER : RESPONSABILITÉ ET LÉGITIMITÉ</u>	57
<u>V.3.INTERVENTION DE L'ACAPES AUPRÈS DU GROUPEMENT YA SALAM</u>	62

CHAPITRE VI : LA QUESTION DE L'AUTOGESTION

<u>VI-1 CONTEXTES D'ÉMERGENCE ET D'ÉVOLUTION DE LA « COMPOSANTE FEMME »</u>	64
<u>VI.2 DÉROULEMENT DE LA FORMATION EN GESTION</u>	65
<u>VI-3 ACTIVITÉS MENÉES PAR LES SAB</u>	66
<u>VI-3-1 ACTIVITÉS MENÉES PAR LE COLLECTIF DES HLM GRAND-MÉDINE</u>	66

<u>VI-3-2 ACTIVITÉS MENÉES PAR LE GROUPEMENT YA SALAM</u>	68
---	----

<u>CHAPITRE VII: DYNAMIQUE DE LA MUTUELLE D'ÉPARGNE ET DE CREDIT DES FEMMES DU MOUVEMENT SOCIAL DE L'ACAPES</u>	72
<u>VII-1 CONDITION DE SA CRÉATION</u>	72
<u>VII-2 CONDITION D'ADHÉSION ET FONCTIONNEMENT DE LA MUTUELLE</u>	73
<u>VII-3 CONSTITUTION DU BUREAU DE LA MUTUELLE</u>	75

<u>CHAPITRE VIII : ENJEUX ET LIMITES DU CADRE ORGANISATIONNEL DES STRUCTURES ASSOCIATIVES DE BASE</u>	78
<u>VIII-1 SUR LE PLAN TECHNIQUE</u>	79
<u>VIII-2 SUR LE PLAN ORGANISATIONNEL</u>	79
<u>VIII-3 SUR LE PLAN DE LA RÉGLEMENTATION</u>	80

<u>CHAPITRE IX : ANALYSE DES RESULTATS D'ENQUETE</u>	81
<u>CONCLUSION</u>	84
<u>BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE</u>	88
<u>ANNEXE</u>	93

DEDICACES

Ce mémoire, je le dédie à :

- Ma très chère Maman, **Kany SANGARE**, une mère qui chaque jour que Dieu fait, s'investit davantage pour la réussite de ses enfants.
- Mon père **El Hadj Yarouga FOFANA**, qui n'a jamais cessé de m'encourager tout au long de mon cursus ;
- Mes frères et sœurs (**Yakha, Fatou, Astou Mouskéba, Adja, Pape, Médoune, Soda, Marie, Cheikh, Kémo, Mamada, ...**) ;
- Ma petite sœur **Maïmouna**, que la terre lui soit légère ;
- Mes neveux, **Ousmane, Alpha, Nafi, Abibatou, ...** ;
- Mes oncles paternels (**Mbemba et Lansana FOFANA**) qui malgré la distance qui nous sépare, m'ont toujours encouragé et soutenu.
- Mes oncle maternels (**Bécaye, El hadj, Djibril, Salif, Abdoulaye...**) pour leur encouragement.
- Mes camarades **Pape Abdoulaye FAYE, Amadou Barro DIOUF, Chérif SYLLA**, pour leur soutien moral ;
- Ma très chère bien aimée **Awa NIANG**, qui tout au long de ce travail, n'a cessé de me reconforter et d'apporter sa contribution pour que je mène à bien ce travail ;
- Ma tante **Kiné CISSE**, pour tout ce qu'elle fait pour nous ses enfants ;
- **Mawa THIAM** pour ses conseils et encouragements ;
- Mon voisin de chambre **Yakhya FALL**, avec qui j'ai eu plaisir de cohabiter ;
- Mon beau frère, **lamine WADE**, qui n'a cessé de m'encourager ;
- Tous mes promotionnaires de Sanar en particulier **Abdoulaye Kane, Mamadou Dia, Babacar Lô,...**, et plus précisément ceux du G4E ;
- Enfin à tous mes amis (es) qui de loin ou de près m'ont toujours encouragé.

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont d'abord à l'endroit d'**ALLAH, le Tout Puissant, le Miséricordieux**, qui m'a donné la volonté, le courage et la force de parachever ce travail (**PSL**) ;

Ensuite à tous ceux qui pendant ces années m'ont apporté leur soutien, leur compréhension et communiqué leur savoir faire et savoir être :

- il s'agit plus particulièrement de mon directeur de mémoire, **Monsieur Abdoulaye NIANG, Maître Assistant** , qui, malgré un calendrier que je sais chargé, a bien accepté de diriger ce travail.
- A tout le corps enseignant de la Section de Sociologie, je veux, entre autre, nommer :
 - **Monsieur Issiaka Prosper LALEYE** ;
 - **Monsieur Gora Korkass MBODJ** ;
 - **Monsieur Mamadou Balla TRAORE** ;
 - **Monsieur Alfred Inis Ndiaye** ;
 - **Monsieur Ibou SANE** ;
 - **Madame Fatou Diop**.

Tous à la Section de Sociologie, sans oublier les vacataires.

Enfin à l'ensemble du personnel de **l'ONG ACAPES** avec lequel j'ai eu plaisir de collaborer ;

- Aux groupements de femmes des HLM Grand-Médine, membres du mouvement social de l'ACAPES ;
- Au collectif de quartier des HLM Grand – Médine ;
- A **Madame Awa MBENGUE**, Secrétaire à l'UFR de MATH ;
- A **Abdoulaye NIANG** (maîtrisard en économie d'entreprises agricoles) pour son soutien apporté à la conception de la carte des Parcelles Assainies.
- A **Madame Khadidiatou NDIAYE**, Secrétaire à l'UFR de LSH ;
- Au personnel de la Direction de l'Energie, plus précisément à **Monsieur Louis SECK**, pour le soutien moral et logistique combien important ;

➤ A ma très chère grande sœur, ***Moukéba FOFANA***, qui n'a ménagé aucun effort pour la réussite de ce travail.

Qu'ils trouvent ici l'expression de mes sentiments profonds de reconnaissance.

GLOSSAIRE

A.C.A.P.E.S :	Association Culturelle d'Aide à la Promotion Educative et Sociale.
A.S.C :	Association Sportive et Culturelle.
B.M :	Banque Mondiale.
CODESRIA :	Conseil pour le Développement de la Recherche Economique et Sociale en Afrique.
C.O.N.G.A.D :	Confédération des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement.
C.P.F :	Centre Polyvalent de la Femme.
D.R.A.C :	Département – Recherche – Action – Communication .
E.N.D.S.S :	Ecole Nationale des Assistants Sociaux.
E.N.E.A :	Ecole Nationale d'Economie Appliquée.
F.M.I :	Fonds Monétaire International.
G.I.E :	Groupement d'Intérêt Economique.
G.P.F :	Groupement de Promotion Féminin.
M.E.C.F.A.M :	Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Femmes du Mouvement Social de l'ACAPES.
M.F.E.F :	Ministère de la Femme de l'Enfant et de la Famille.
O.C.D.E :	Organisation de Coopération et de Développement Economiques.
O.N.G :	Organisation Non Gouvernementale.
P.F :	Planification Familiale.
P.Q :	Programme Quinquennal.
PRECAFA :	Programme de Renforcement des Capacités des Femmes de l'ACAPES.
PREDOS :	Programme de Renforcement des dispositions Organisationnelles des Structures Associatives de Base.
S.A.B :	Structures Associatives de Base.
S.E.S :	Service d'Entraide et de Scolarité.
S.M.I :	Santé Maternelle et Infantile.
U.S.A.I.D :	Agence Américaine pour le Développement International.

Première Partie:

Cadre Théorique et Méthodologie.

CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE GENERALE.

L'action des ONG en milieu rural, urbain et périurbain pour soutenir l'effort d'organisation des masses populaires, en vue de créer au sein des quartiers une dynamique de développement, connaît une ampleur de plus en plus remarquable.

Cependant, dès les années 1970, nous assistons dans beaucoup de pays du tiers-monde à l'apparition d'organisations associatives locales, nées à l'initiative des catégories de populations défavorisées par les stratégies de développement qui y sont mises en œuvre. Au départ, ce sont de petits groupes qui se constituent sur la base de proximité (quartier, village), d'appartenance socioprofessionnelle (paysans, artisans, ...) et ethnique ou de situation de marginalisation (paysans sans terre, travailleurs du secteur informel, femmes, jeunes,...) pour faire face collectivement à des problèmes communs. Dans certains cas, le mouvement prend de l'ampleur, se transformant en véritable dynamique sociale à travers laquelle les populations défavorisées s'efforcent de reconquérir la maîtrise de leur propre destin.

De tels processus se font de plus en plus nombreux dans nos pays, se traduisant par l'émergence de nouveaux acteurs sociaux à côté des institutions étatiques et des organismes d'aide publics qui dominent traditionnellement la scène de la coopération et du développement en général. Leur dynamisme tient à l'existence ou le renforcement de conditions plus propices à l'éclosion, de nouveaux cadres institutionnels, de nouveaux types d'acteurs, bref, à ce qu'il est convenu d'appeler la "société civile". Certains analystes¹ du contexte économique, politique et social actuel situent l'émergence de cette société civile dans la suite d'une conjonction de facteurs qui, depuis une dizaine d'années, contribuent à l'expression du pluralisme institutionnel ou organisationnel, à ce qu'ailleurs on a appelé le phénomène de la "polycéphalie"². Ainsi, la relative liberté d'expression et d'association née du pluralisme démocratique, le dépérissement plus ou moins achevé, mais en tout cas irréversible avec la décentralisation et le désengagement de celui-ci, et qui se traduit par un

¹ Niang, A et Ba, A. "Le mouvement associatif féminin : une société civile en acte". In : Revue Sénégalaise de Sociologie, n° 2 et 3, Janvier 1998/9, PP 295-317.

² Coexistence de plusieurs centres ou instances de décisions au sein d'un espace social donné.

vaste mouvement social d'initiatives individuelles et/ ou collectives, et enfin le dynamisme des ONG (de diverses nature) apparaissent comme les principaux facteurs qui participent à l'expression de cette société civile³.

L'intervention des ONG dans le but de promouvoir le développement du phénomène associatif demeure l'affaire des acteurs internes. Elle devrait toujours reposer sur une prise de conscience collective qui s'opère dans une communauté confrontée à des difficultés d'ordre socioéconomiques, une menace ou un défi, d'où la nécessité de s'organiser en groupe pour faire face à la crise.

I-1 L'ETAT DES SAVOIRS

L'implication des ONG dans le domaine du développement communautaire a connu une importance notoire dans les pays du Tiers-Monde en général, au Sénégal en particulier au cours de ces dix dernières années. Aussi, la réflexion sur le rôle et la place de celles-ci, leur mode d'intervention et leurs finalités, ou encore leurs impacts, bref sur l'interventionnisme en général a-t-elle donné lieu, au plan bibliographique, à une importante production qu'il s'agit de passer ici en revue, sans prétendre cependant à l'exhaustivité.

S'agissant de l'interventionnisme en général, c'est peut être dans les travaux de Roger Bastide⁴ qu'on trouve systématisés, dans "son" *Anthropologie Appliquée*, les bases et les mécanismes de celui-ci ; du moins tel qu'il a été proposé par les anthropologues eux-mêmes, pour aider les colonisateurs dans leur politique d'assimilation et / ou d'exploitation économique des sociétés colonisées. Cette forme d'intervention était, à cette époque, encouragée pour faciliter l'introduction des innovations et l'acceptation des changements par les autochtones.

S'agissant spécifiquement des ONG, plusieurs perspectives se dégagent. D'après une étude menée par l'O.C.D.E⁵, dans les années 1960 et 1970 les campagnes des ONG étaient axées sur la faim, l'aide alimentaire et l'autosuffisance en matière de production alimentaire. L'idée était que, puisque les ressources financières manquaient dans les « économies traditionnelles », il fallait les apporter de l'extérieur pour permettre le « décollage » économique des pays en développement. Dans les années 80, avec la fin du

³ Niang, A et Ba, A., *ibid.*

⁴ Bastide, R. *Anthropologie Appliquée*, Paris, Payot, 1971, 247p

⁵ Répertoire des ONG de Développement dans les pays de l'O.C.D.E, Paris, 1990

mythe du développement par l'Etat, l'idée majeure avancée, dans la revue « Afrique Espoir »⁶, consistait à émanciper les populations de la tutelle trop lourde de l'Etat et favoriser l'esprit d'entreprise. Il convient alors, d'intervenir à l'échelle locale et d'impulser un développement intégré global. Dans cette voie, l'accent sera mis sur les petits projets, les micro aménagements, les micro entreprises rurales qui sont censées conduire à une amélioration significative des conditions de vie des populations sans bouleverser fondamentalement « l'harmonie sociologique » et l'équilibre de l'environnement.

Abordant la question du rôle et de la place de celles-ci dans le processus de développement des pays du tiers-monde, T. Verhelst⁷ les considère comme de nouveaux partenaires des populations démunies des pays en voie de développement. Toutefois, il les met en garde contre la tendance à reproduire les schémas d'action des bailleurs de fonds classiques que sont la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, et la Coopération Internationale. Il affirme ainsi que « *les ONG ne doivent donc pas tomber dans les travers des organismes officiels de développement qui se laissent trop souvent séduire par ce qui paraît important et impressionnant, et par ce qui est véritable et si possible quantifiable (une construction, un équipement,...)* »⁸.

Les analyses de I. Thiaw⁹, de M. Sy¹⁰ (et al.) ou encore de Manuh (et al.)¹¹ se situent dans la même perspective.

Pour le premier, les ONG jouent un rôle de médiateur entre les agences de coopération et les populations, en même temps qu'elles favorisent ou facilitent la mobilisation et la conscientisation de ces acteurs à la base ; grâce notamment au processus de communication sociales, de concertation, de négociation qu'elles ont su instaurer, du moins selon Sy et al.

Il apparaît ainsi que, surtout au regard du contexte institutionnel et économique pré caractérisé, les ONG occupent une place importante dans le champ du développement. Catalyseuses des forces sociales endogènes, médiatrices entre les pouvoirs publics, les

⁶ AFRIQUE ESPOIR, Janvier-Mars 1991, Revue trimestrielle N°2 : Quelle santé pour l'Afrique.

⁷ Verhelst, T., Des racines pour vivre: Sud-Nord, Identités Culturelles et Développement, Paris, Duculot, 1987, 210 P.

⁸ Verhelst, T., op.cit, P 152.

⁹ Thiaw, I. « Essai d'analyse des rôles respectifs des Etats, des populations et des ONG dans les solutions au triptyque Démographie, Désertification et Dynamique socio-politique ». In : Population Sahel, n° 20, Mai 1994, PP 12-27.

¹⁰ Sy, M., Diouf, L., Kane, P.A. et Diouf, A. « Rapport provisoire sur l'étude de l'impact de l'intervention des ONG au Sénégal. ENEA, août 1998, 96 P.

acteurs de la coopération décentralisée et les populations ou mouvements d'auto promotion, souvent encore assez fragiles, elles s'affirment, sans nécessairement apparaître comme une panacée, de plus en plus comme des partenaires incontournables dans les dynamiques de développement, que ce soit en milieu rural, péri urbain ou urbain.

Qu'en est-il dès lors des défis auxquels elles se trouvent confrontées, du type d'appui (question souvent peu posée) dont elles ont besoin, de la "philosophie du développement" dont leurs actions sont ou devraient être porteuses ?

Pour M. Savané¹², le développement à la base, les promotions de la participation populaire posent aujourd'hui quatre types de défis aux O.N.G Africaines que sont :

- le défi de l'identité ;
- le défi organisationnel ;
- le défi institutionnel ;
- et le défi des pratiques et de l'éthique.

Donc pour cet auteur, ces défis relèvent de la codification des références dans les valeurs tels que : l'organisation, les attitudes et comportements à adopter dans les O.N.G pour faire face à l'obligation de résultats dans leur intervention.

Plaidant pour un renforcement ou un accroissement du soutien à apporter aux ONG, G. Hyden note que l'appareil gouvernemental est mal préparé pour s'acquitter de la totale prise en charge des populations défavorisées. Pour celui ci « *les O.N.G méritent un soutien accru, car en devenant plus puissantes, elles ne pourront que faciliter la mise en œuvre des programmes gouvernementaux et responsabiliser davantage les pouvoirs publics face au processus de développement.* »¹³

L'échec ou, à tout le moins, le bilan mitigé, de l'interventionnisme volontariste de l'Etat ou des ONG, de la coopération Nord-Sud¹⁴, s'il sonne le glas des espoirs et attentes des populations jusque-là confinées au statut de réceptacle de projets ou plans de développement "clés-en-mains", a cependant eu, au moins, le mérite de faire (ré) apparaître

¹¹ Manuh, Takyiwaa, Beckley, Staneala, Guèye et Tall.. "Women as agents and beneficiaries of development assistance", Dakar, AAWORD, n° 4, 1999, 152 P.

¹² Savané, M. "quelle nouvelle éthique et quelle nouvelle charte pour les ONG au service du développement local". In : colloque international sur la décentralisation en Afrique : Problématique et enjeux de la régionalisation au Sénégal (26-28 novembre 1997).

¹³ Hyden, G. "Diversification des responsabilités institutionnelles". In : R.J. Berg, J.S. Whitaker (sous la direction de), Stratégies pour un nouveau développement en Afrique, Paris, Nouveaux Horizons, 1990, PP. 69- 87.

un principe fondamental de la promotion du changement social : la nécessaire participation de ceux dont on pensait faire le bonheur et la prospérité en ignorant ou en niant tout de leurs valeurs, de leurs aspirations. Aussi, s'accorde-t-on à dire ou à penser, comme le soutien Assogba, que le développement est moins un processus qu'on impulse du dehors qu'une dynamique interne qu'il faut favoriser en valorisant toutes les potentialités du milieu. Il est dès lors heureux, si l'on en croit cet auteur, que pour les O.N.G, le développement n'a de sens et de portée réelle que s'il s'inscrit dans la logique collective et individuelle des acteurs sociaux concernés¹⁵.

Il serait sans doute exagéré de penser que cette "philosophie" du développement ou ce principe premier de l'interventionnisme soit partagé par toute les ONG. Pour Manuh cependant, c'est là un impératif ou un devoir pour ces structures d'encadrement qui, au-delà de leur diversité auraient ainsi une finalité identique réelle : permettre ou faciliter la promotion endogène, autocentré ou local.

Les intervention des ONG évoluant en milieu urbain et péri urbain au Sénégal traduisent-elles une volonté ou une logique de rupture du schéma traditionnel et vertical ou descendant de développement ? Impulsent-elles des logiques ou processus endogènes en cours ou proposent /imposent-elles une dynamique propre à leur vision du monde, leur propre conception du développement (qu'il serait alors intéressant de caractériser ou déterminer) ? Ce sont là quelques-unes des questions qu'on est tenté de se poser, et auxquelles, à travers la présente étude, on essaiera d'apporter réponses, en nous appuyant sur l'exemple des stratégies et modes d'intervention des ONG évoluant en milieu urbain et péri urbain sénégalais.

I-2 CONTEXTE DE L'ACTION DES ONG

Il faut rappeler que les différentes organisations d'auto promotion (GIE, Groupements, Associations,...) constituent, ce qui est convenu d'appeler, les partenaires à la base des ONG (dont plus de 75% sont installées au Sénégal depuis presque une

¹⁴ Hong, K.K.(sous la direction de), Jeux et Enjeux de l'auto promotion : vers d'autres formes de coopération au développement. Paris, P.U.F, 1991, 204 P.

¹⁵ Assogba, Y. "Le paradigme interactionniste et le processus de développement communautaire : l'exemple des ONG en Afrique". In : Revue canadienne d'études du développement, Vol IX, n° 2, 1988, P.

décennie¹⁶). Ces associations ou organisations de base émanent dans leur majorité des organisations de type traditionnel (en milieu rural notamment) et moderne dont elles épousent les contours (mbotaay, tontine, dahira, ndèye dické, etc). Leur histoire se confond à celle du mouvement associatif dont l'émergence remonte aux années 1970 avec comme justification : la faillite des structures d'encadrement, le malaise paysan, la sécheresse,...C'est au cours de cette même année que les ONG conscientes de l'implosion des stratégies de développement rural étatique, vont initier une démarche participative qui débouchera sur la mise sur pied (parfois sous leur incitation) des structures villageoises, sortes d'entreprises, dont la durée de vie sera variable. Comme le note Amadou Cheikh Tidiane DIOP¹⁷, *« le constat de carence du côté de l'Etat, de ses démembrements et structures institutionnalisées, le développement de pratiques sociales de base et mobilisatrices, ont eu pour effet majeur, de provoquer la recherche de nouveaux modes d'intervention en milieu urbain et posent une question majeure : comment promouvoir une nouvelle démarche qui associe l'ensemble des acteurs du développement urbain dans le processus de gestion et de prise de décision ».*

Cette démarche aura comme ambition de compléter, auprès des couches sociales défavorisées et dans les zones marginales, le rôle des sociétés étatiques essouffées par un encadrement pesant. Les ONG vont donc être à la base d'une dynamique d'auto organisation. Le phénomène prendra de l'ampleur dans les années 1980 avec l'avènement d'un mouvement associatif urbain dense, multiforme et multidimensionnel.

A la suite de cette réorientation, on a assisté à une floraison de projets d'initiatives diverses à la base bénéficiant d'un soutien actif des organisations non gouvernementales.

De plus en plus, l'insistance continue des principales institutions financières multilatérales sur les politiques d'ajustement structurel en Afrique obligera l'Etat à fournir le cadre institutionnel et adopter les politiques qui permettront aux organismes non

¹⁶ Keumogne, M. et Barnett, D. "Les ONG au Sénégal : étude comparative", World Vision International, 1996.

¹⁷ DIOP, A.C.T, Quartiers et Mouvements Associatifs des Jeunes à Pikine : Rôle et Place des Associations Sportives et Culturelles. Mémoire de Maîtrise, Université de Saint-Louis, année académique 1994 – 1995, p 7.

gouvernementaux de reprendre certaines fonctions. De façon constante, les populations changent de comportement.

En effet, elles ont d'abord pris conscience de l'apport des ONG en matière d'auto développement. Ensuite, les attitudes et comportements naguère intériorisés (mentalité d'assistés, manque d'initiatives, rejet des innovations, l'individualisme) laissent de plus en plus à l'auto critique, la solidarité agissante, l'esprit d'entreprise, la transparence, que les populations investissent dans les stratégies de développement élaborées conjointement avec les ONG.

I-3 INTERET DU SUJET

En jetant un regard rétrospectif sur le chemin que le Sénégal a parcouru, on se rend compte que la première décennie de la période post indépendance a été marquée par un échec des politiques économiques et sociales. Les deux décennies suivantes ont été caractérisées par des politiques d'ajustement structurel qui n'ont pas pour autant donné les résultats escomptés surtout sur le plan social.

Fort de ce constat, le Gouvernement Sénégalais est obligé de suivre et de soumettre aux lois de Bretton Woods (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International,... à partir des années 1980 pour la mise en place de nouvelles formes de politiques et d'orientations dans le but et le souci d'une gestion plus saine des affaires du pays. Cette logique d'ajustement structurel en créant l'espace pour le développement des groupements non gouvernementaux favorise en même temps l'émergence d'une multitude d'initiatives locales menées par les organisations communautaires, des groupements de jeunes, de femmes, d'associations pour améliorer leur environnement social et économique. Comme le souligne Pape DIA¹⁸, «*ces préoccupations vont s'exercer en dehors de l'intervention des structures étatiques. Ces mouvements communautaires émergents, ont très vite constitué une référence. En effet, leurs actions ont contribué à l'édification d'une nouvelle stratégie d'action, dont le fil conducteur part de l'idée que : ... des résultats durables et significatifs peuvent être*

¹⁸ DIA,P : Mutations socio-politiques et l'émergence d'un mouvement paysan national : le cas de la FONGS (Fédération des ONG du Sénégal), Mémoire de Maîtrise, Année Académique 1995 – 1996., pp 6 - 7

obtenus, en amenant les uns et les autres à prendre plus conscience du rôle que chacun doit jouer dans un processus de développement. ».

L'intérêt de cette présente étude résiderait certainement dans l'analyse des mécanismes par lesquels se forme l'action collective des populations concernées et impliquées dans le processus du développement communautaire d'une part, et les différents enjeux qui se posent à leur niveau pour sortir de la crise d'autre part. Car, la philosophie de l'intervention des ONG consiste à intervenir dans des collectivités locales dans le but de susciter leur mobilisation et leur insertion dans le processus de réalisation de changements sociaux.

Dans les faits, il s'agit de promouvoir des opérations centrées sur les structures associatives de base avec comme objectif de remettre en cause la démarche classique qui tendait à favoriser les processus d'individualisation. En outre, dans le choix des cibles d'intervention, il s'agira d'accorder la priorité aux populations les plus déshéritées et les plus vulnérables.

Il s'agit essentiellement des zones qui ont été jusque là marginalisées par la puissance publique parce que la rentabilité des investissements y est très faible. Par ailleurs, on observe au fil du temps une adhésion massive des populations aux choix de développement proposés du fait de leurs caractères consensuels, concertés et des contenus jugés en adéquation forte avec les réalités sociales.

Les approches participatives des ONG ont réussi à libérer les énergies des populations et à développer une nouvelle vision du partenariat, jadis mal appréciée, mal maîtrisée. Mais la recherche en amont en matière de développement à la base est jusque là timide. Il s'agira plus concrètement pour nous, de faire renouer à l'analyse sociologique associée à sa double dimension à la fois humaniste (car ayant pour vocation de régler des problèmes sociaux et donc d'améliorer les conditions de vie des personnes) et humanitaire (à travers la concrétisation de ses projets). Et ceci, en participant notamment à éclairer de

manière judicieuse les pratiques d'acteurs sociaux engagés dans une réelle perspective d'autogestion.

I-4 QUESTION CENTRALE

Dans le contexte du désengagement de l'Etat et de responsabilisation des populations, nous assistons à l'émergence de nouveaux acteurs sociaux susceptibles d'impulser un véritable changement social.

La question centrale que nous nous sommes posés au départ est la suivante : les interventions de l'ONG (ACAPES) en milieu urbain et périurbain dans le cadre de leurs programmes d'appui au mouvement associatif, s'inscrivent-elles dans la dynamique globale des pratiques culturelles des structures associatives de base bénéficiant de ces interventions ?

En réalité, nous voulons surtout savoir si les actions menées par l'ACAPES dans les zones ciblées produisent souvent les effets escomptés. Les projets que se propose de réaliser l'ONG dans ces zones répondent-ils à des besoins réellement ressentis par les communautés ? Les structures associatives de base et l'ONG s'inscrivent-elles dans la même logique de fonctionnement ou développent-elles un langage différent ?

Ce sont là autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre, à travers l'étude d'un groupement de femmes, le Groupement Ya Salam, auprès de qui l'ACAPES intervient.

I-5 APPROCHE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

Cette recherche a pour objet l'étude des mécanismes relatifs aux programmes d'appui aux structures associatives de base tel qu'il est conçu et soutenu par les ONG dans le cadre du développement à la base. Ainsi en prenant comme cadre d'étude l'ONG ACAPES et son milieu environnant (les HLM Grand Médine), il s'agira de mesurer le degré d'implication des populations concernées dans les projets de développement qui sont en cours de

réalisation. D'un autre côté, nous tenterons de cerner l'impact des projets sur les pratiques (valeurs culturelles locales) et sur la vie sociale en général des bénéficiaires de ces projets.

Par ailleurs, nous pensons qu'en nous interrogeant sur les effets réels des programmes d'appui aux structures associatives de base, nous pourrions mettre à nu de nombreux problèmes (conflits, contradictions, confrontation,...) qui existent au sein de la dynamique associative d'une part et aussi contribuer à participer à la tentative d'instaurer un véritable mouvement social d'autre part.

Ainsi dans le cadre de cette recherche qui prend pour exemple l'ACAPES en tant que cadre institutionnel d'appui et d'encadrement et les HLM Grand Médine en tant que le lieu d'évolution de ces structures associatives de base, il s'agira pour nous de fixer les objectifs suivants :

- Etudier les modalités de fonctionnement de l'ACAPES, c'est-à-dire les aspects institutionnels, historiques, les objectifs de l'ONG, son modèle organisationnel ;
- Etudier les mécanismes d'implication de l'ONG (ACAPES) dans son programme d'appui au mouvement associatif en général et réfléchir en même temps sur sa stratégie globale d'intervention en direction des structures associatives de base ;
- Réfléchir sur la participation de ces structures associatives de base aux programmes de développement élaborés par l'ACAPES.

De manière plus spécifique, il s'agira pour notre part, de mesurer l'impact de la formation (en gestion financière, organisationnel, en alphabétisation fonctionnelle,...) initiée par l'ONG sur le fonctionnement de l'évolution des SAB des HLM Grand Médine. Nous chercherons de savoir si le dispositif organisationnel et de gestion mise en place aussi bien par l'ONG et les structures associatives de base sont de nature à faciliter ou à améliorer la capacité d'autogestion et d'autonomie des femmes en général.

En outre, il sera surtout question d'apporter notre modeste contribution en tant que chercheur à la mise en place d'informations, voire de données scientifiques relatives à la démarche des ONG en général. En effet, nous pensons que ce domaine pourrait mieux être exploré par les chercheurs africains et Sénégalais en particulier, vu l'absence notoire de

document traitant directement de l'action des ONG dans leur soutien aux populations rurales, urbaines et périurbaines. Nous espérons ainsi participer de près ou de loin, directement ou indirectement, à la réalisation des opérations de développement qui interpellent en partie les ONG, les bailleurs de fonds, les populations locales.

Enfin, nous voulons proposer un certain nombre d'idées et de réflexions pouvant permettre de réduire, voire d'éviter certains errements ou spéculations qui sont souvent à l'origine des échecs dans la plupart des projets de développement.

I-6 HYPOTHESE DE RECHERCHE

Les informations recueillies et les observations faites lors de la phase exploratoire de notre recherche nous ont conduit à formuler l'hypothèse suivante :

Des problèmes d'ordre organisationnel et communicationnel qui se heurtent souvent aux pratiques culturelles des structures associatives de base bénéficiant des actions de l'ACAPES sont de nature à révéler l'existence de conflits et à freiner cette tendance à l'autogestion.

La quasi totalité des projets appuyés par les ONG sont souvent le théâtre d'opérations conflictuelles, de contradictions et de contraintes. En effet, nous savons que les projets de développement sont le lieu de rencontre et d'interaction de logiques multiples et différentes.

Comme le montre si bien Olivier de Sardan¹⁹, ces différentes logiques se rencontrent et se confrontent pour un but commun. Or pour atteindre ce but, un dialogue entre différentes logiques est nécessaire, car l'imposition de l'une au détriment de l'autre provoquerait une réaction spontanée et négative de celles qui se sentiraient menacées, dépréciées. Les logiques dont il est question ici sont d'une part, la culture occidentale moderne et de l'autre, les cultures africaines « traditionnelles ». Dans son ouvrage, Daniel Descendre²⁰ affirme à ce propos qu'« *on voit combien il est difficile, dès que l'on parle de développement rural en Afrique et de coopération au développement, de voir claire dans la*

¹⁹ de Sardan, J.P.O, Boiral, P., Lanteri, Y.F. Experts et Chercheurs en Afrique Noire. Paris, Karthala, 1986, 224 P.

série de contradictions institutionnelles qui entourent le champ d'action des acteurs dans ce domaine ».

CHAPITRE II : CADRE D'ANALYSE.

II-1 ECLAIRAGE CONCEPTUEL

La recherche, en sciences sociales, exige la définition des concepts opératoires pour une meilleure lecture et une bonne compréhension de notre démarche.

➤ LE CONCEPT DE « PRATIQUES CULTURELLES »

On définit généralement la culture comme « [...] un ensemble de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte ».²¹

La Culture apparaît ainsi comme une réalité homogène remplissant trois fonctions :

- Une fonction sociale, puisqu'elle contribue à former une collectivité spécifique de personnes ayant un même univers mental, moral et symbolique, et pouvant donc communiquer entre-elles ;
- Une fonction psychique, puisque, par le processus de socialisation, la culture modèle la personnalité afin de permettre aux individus de fonctionner au sein d'une société donnée ;
- Et enfin, la culture favorise l'adaptation de l'homme et de la société à leur environnement et aux réalités avec lesquelles ils sont confrontés.

Cette conception de la culture est encore largement acceptée par les Anthropologues et Sociologues Fonctionnalistes. En ce qui concerne l'analyse des organisations, le concept de culture, au sens où nous venons de le définir, a d'abord été utilisé comme variable explicative de certains types d'organisations et de certains modes de gestion.

²⁰ Descendre, D. L'auto-détermination Paysanne en Afrique : Solidarité ou Tutelle des ONG partenaires, Paris, Harmattan, 1991, 317 P.

²¹ Rocher, G. Introduction à la sociologie, T. II : l'organisation sociale, Paris, Hurtubise, 1969

A notre niveau, la définition qui nous semble la mieux adaptée aux Pratiques Culturelles épousera les contours d'une perspective fonctionnaliste dans la mesure où nous concevons ces pratiques culturelles comme « un ciment normatif » qui permet aux structures associatives de base d'avoir une identité collective, de fournir à ses membres les significations dont ils ont besoin et de contribuer à la performance économique et sociale de leur structure. Autrement dit, ces pratiques culturelles prennent l'allure d'activités tendant à des fins concrètes, visant l'utile, qui ont le sens des réalités, de s'y adapter, d'en tirer profit et ce tout sous l'égide d'une règle de conduite, d'un ensemble de prescriptions morales ou philosophiques.

Nous tenons à préciser que ces structures associatives de base constituent à la fois un lieu où la diversité est la règle : diversité selon l'âge, le sexe, l'ethnie, le milieu social d'origine, les professions ; un lieu où les intérêts ne sont pas toujours convergents, les conflits, les divisions, les antagonismes qui peuvent surgir en leur sein servent également à jauger la portée et la valeur accordée aux pratiques culturelles.

➤ **Le concept d' «Autogestion »**

Comme nous l'avons évoqué dans la construction du modèle d'analyse, l'autogestion serait la résultante d'une politique organisationnelle d'une structure donnée pour aboutir à des conditions et à un degré d'implication satisfaisants. Elle serait la gestion d'une entreprise par les travailleurs eux-mêmes. La définition de ce concept renvoie à l'assurance de la rentabilité par rapport aux activités auxquelles ces structures associatives s'adonnent.

Mamadou Balla Traoré²² conçoit l'autogestion comme une nouvelle forme de créativité culturelle et affirme que « *le projet autogestionnaire en permettant aux populations Africaines d'acquérir les moyens de survie, de défense et d'adaptation, fournit les possibilités d'une plus grande confiance dans leur autonomie créative, dans leur capacité*

²² Traoré, M.B. 'Pour une culture de l'autogestion' In : Diagne, S.B (sous la direction de), La Culture du Développement. Dakar, CODESRIA-FOCSIV, 1991, P.16.

technique, dans la valeur de leur culture, bref, des dispositions permettant d'échapper au mépris de soi, au complexe d'infériorité et au désespoir de la fatalité ».

Toujours dans la même mouvance, il poursuit en affirmant que « *la constitution progressive d'une véritable société autogestionnaire demande un renversement des moyens d'intervention de l'Etat* »²³.

Cette approche de M. Traoré rentre plutôt dans ce cadre macro sociologique en interpellant les mécanismes d'intervention jadis mis en place par les Etats Africains.

A notre niveau, nous concevons le processus d'autogestion à travers les actions que mène l'ACAPES en direction des structures associatives de base. Ce qui nous permet de mesurer la capacité réelle d'auto-prise en charge de ces structures cibles à travers les projets définis par l'ONG, et qui sont en cours de réalisation. Au delà de cette vision, l'autogestion se référerait à un type de développement organisé, défini par les différents protagonistes engagés dans une réelle perspective de rapports concertés et dont la finalité est la gestion de ces projets par les acteurs locaux, pour leur propre compte.

II-2 CONSTRUCTION DU MODELE D'ANALYSE

L'exercice de la recherche en sciences sociales constitue un long processus dont les principales étapes doivent être respectées et suivies par un souci de commodité, sous peine de compromettre la validité des résultats. L'une de ces étapes, est la construction du modèle d'analyse à travers laquelle l'hypothèse que nous venons d'avancer devra être confrontée aux faits, voire vérifiée sur le terrain. Il nous faut, pour cela, procéder à une construction théorique des concepts ainsi retenus : pratiques culturelles et autogestion.

Cette construction théorique devra se faire, de manière concrète, par la vérification sur le terrain de l'hypothèse avancée. En effet, pour une meilleure intelligence des concepts, il nous faut en déceler les éléments qui concourent à leur compréhension.

En ce qui concerne le premier concept, à savoir les pratiques culturelles , nous retiendrons deux dimensions :

²³ Traoré, Op.cit, P.18.

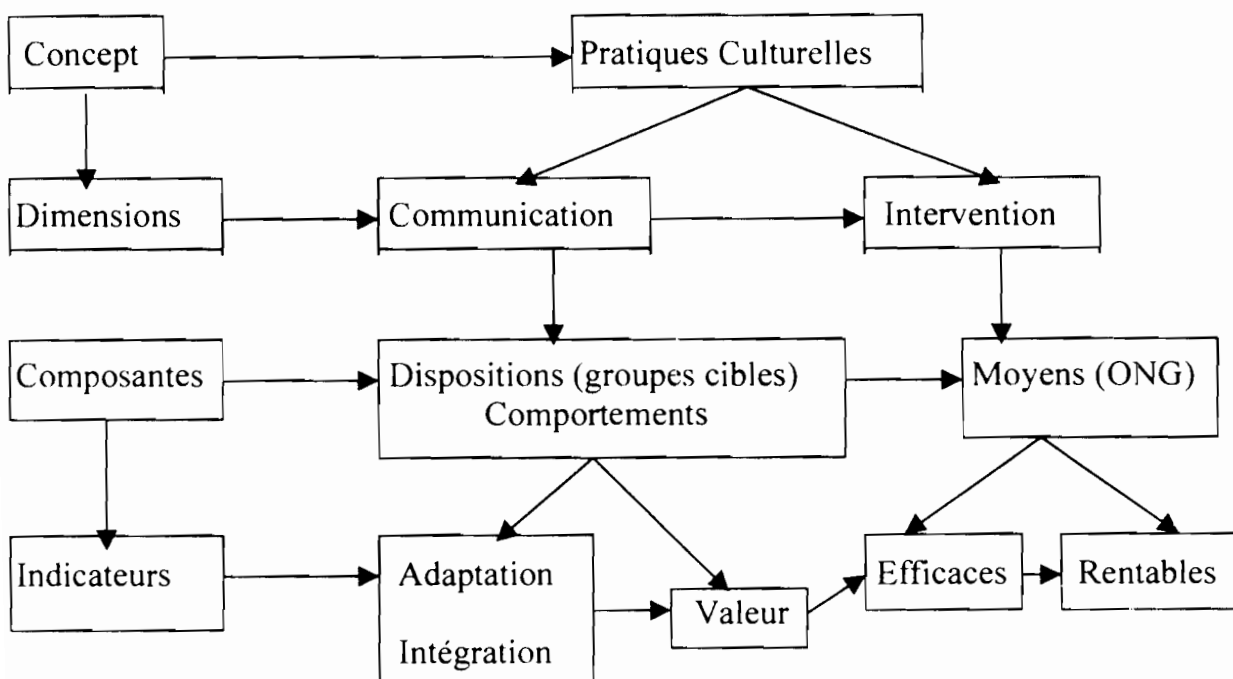
- l'une, **la communication**, nous pousse à prévaloir que tout modèle de compréhension doit s'analyser de façon objective ;
- Et l'autre, **l'intervention**, avec une stratégie efficace devra être adoptée et mise sur pied de la part des intervenants pour une bonne compréhension de ces dites pratiques culturelles.

Les composantes retenues sont les **dispositions** propres aux individus qui se manifestent par des **comportements** qui sont la résultante de la technique de communication adoptée par (la structure telle que) l'ONG. La seconde composante se traduirait par les **moyens** (financiers, matériels, moraux, ...) dont dispose l'ONG et à travers lesquels se réalisent les projets.

Et enfin, s'agissant des indicateurs, nous avons d'une part **l'adaptation et l'intégration** qui doivent maîtriser les interactions entre les membres pour maintenir une certaine cohésion et complicité internes. D'autre part, il s'agira de voir, si à travers l'intervention de l'ACAPES, les moyens utilisés sont à la fois **efficaces et rentables**, c'est-à-dire, répondent aux exigences et besoins des groupes-cibles.

Voilà désigné ci dessous, de façon schématique le concept de Pratiques Culturelles :

➤ **Le concept de « Pratiques Culturelles »**



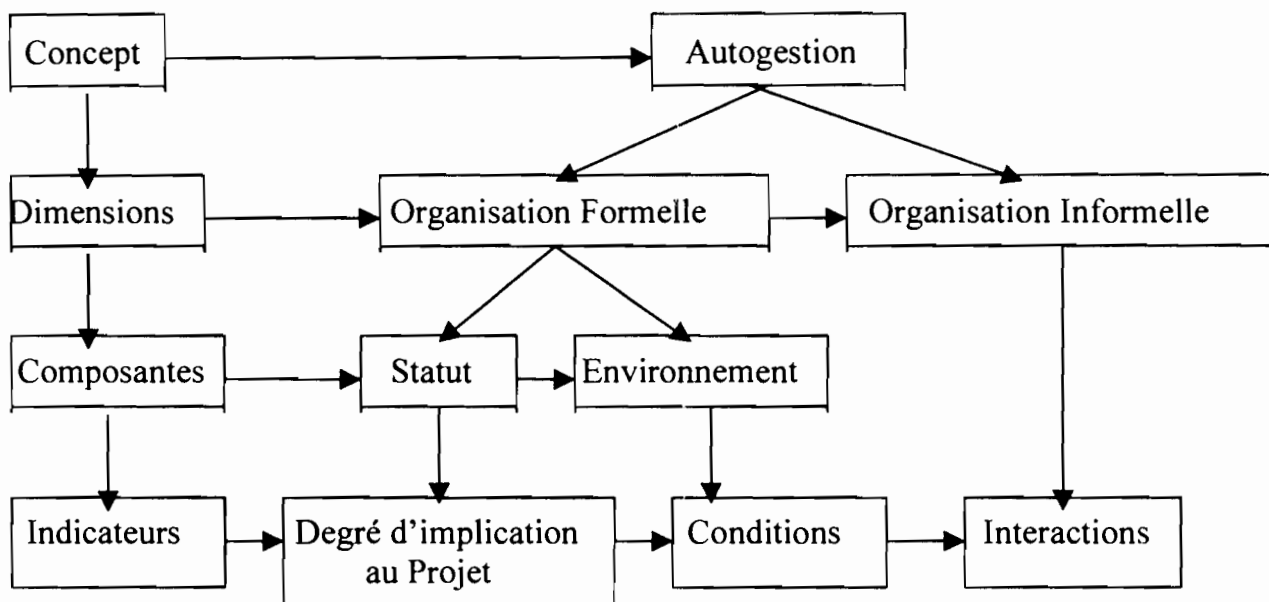
Pour le second concept à savoir, l'autogestion, considéré comme étant la résultante d'une politique organisationnelle de l'ONG devant aboutir à des conditions et à un degré d'implication satisfaisants, deux dimensions lui sont aussi conférées :

- l'une, **l'organisation formelle**, à travers laquelle les différents partenaires s'identifient à des règles, à des logiques de fonctionnement. Ce caractère formel de l'organisation est à la fois inhérent et indispensable à toute pratique autogestionnaire ;
- Et l'autre, **l'organisation informelle**, s'intéresse aux groupes-cibles, qui sont parfois obligés de se plier aux exigences d'ordre culturelles, qui échappent au contrôle des textes ou aux normes qui régissent leurs rapports avec l'ONG.

Quant aux composantes de ce concept, elles font appel à la prise en compte du **statut** que revêt les individus à travers les projets appuyés par l'ONG et aussi aux caractéristiques environnantes susceptibles de modeler leurs comportements. Autrement dit, toute organisation doit pour survivre être capable de maîtriser ses relations avec un **environnement** qu'elle ne contrôle en général pas totalement.

S'agissant des indicateurs qui sont d'une part, le **degré d'implication** des individus aux projets déterminé en partie par les **conditions** dans lesquelles ils sont placés. D'autre part, il s'agit de l'existence **d'interactions** très fortes favorisées par les échanges et des comportements non contrôlés par les textes.

➤ Le concept d' « Autogestion »



Ce modèle d'analyse que nous venons d'adopter et qui se matérialise à travers cette construction théorique symbolise toute la richesse que renferment les pratiques culturelles d'une communauté donnée. A ce titre nous convoquons Hassan Zaoual²⁴ qui affirme que « *chaque société possède un site symbolique à travers lequel elle tire sens et dynamisme.* » C'est-à-dire que l'action des ONG en direction des populations devrait au préalable reposer sur une réflexion intense et confrontée afin de susciter et favoriser une réelle perspective d'autogestion.

II-3 CADRE THEORIQUE D'ANALYSE

Nous pouvons constater que les études menées sur l'action des ONG sont nombreuses et variées. Cependant, rares sont celles qui parlent de façon directe des stratégies d'intervention en interpellant de facto les acteurs résolument concernés par ces projets. L'ensemble de la revue littéraire visitée concernant les stratégies d'intervention ou les projets de développement à la base au Sénégal sont plutôt des questions isolées telles que la philosophie de l'intervention des ONG, l'évaluation de l'action des ONG, les relations de partenariat entre les ONG du Nord et celles du Sud, etc.

²⁴ Zaoual, H. Méthodologie des Sites Symboliques, Volume XXVII ,n°1, Interculture/Cahier n°122, hiver 1994.

Par ailleurs, ces indicateurs ne suffisant pas à eux seuls d'appréhender les stratégies d'interventions des ONG, nous oblige à nous référer à un cadre théorique d'analyse pour une meilleure appréciation du rôle des pratiques culturelles des populations et de cette tendance à l'autogestion.

Pour repérer les stratégies déployées par les acteurs des différentes S.A.B des H.L.M Grand-Médine, il nous a paru utile de recourir de manière critique à la méthode ethnographique qui se présente comme suit : *« volonté de situer au départ, au niveau du terrain, et non de la théorie, et donc d'observer et de décrire le plus minutieusement possible, observation d'ordre plutôt qualitatif en retenant, par exemple les différentes manifestations d'un même phénomène ; en définitive une démarche allant du simple au complexe²⁵. »*

Le but de cette méthode étant de coller le plus possible à la réalité des faits observés pour découvrir à travers les pratiques des acteurs, les stratégies mises en œuvre pour parvenir à une certaine autonomie dans leur mode de fonctionnement.

Loin de relever de la logique de l'emprunt, ce modèle apparaît comme un garde-fou contre les vicissitudes théoriques qui s'emparent parfois à la sociologie. Elle constitue aussi un moyen de déconstruire l'objet sociologique, souvent produit de la demande sociale, ce que les sociologues ne cessent de dénoncer. En effet, selon Jean Michel Berthelot²⁶, toute connaissance, quelle que soit sa nature, son caractère et sa forme, implique une intelligence de son objet, c'est-à-dire poser le problème socio-cognitif et sociologique du mode d'intelligibilité par lequel celui-ci est pensé, autrement une aptitude à lui donner sens et à l'insérer dans un système d'intelligibilité.

De façon plus systématique, il s'agira pour nous de faire appel à des auteurs comme Norbert Eloundou²⁷ dans « Développer les capacités locales ». Pour lui, « un bon

²⁵ Gastellu, J.M et Delpech, B. "Maintenance sociale et changement économique au Sénégal. Pratiques culturelles et rééquilibres sociaux en milieu Sérère". In : Travaux et documents de l'ORSTOM, Paris, ORSTOM, 1974, p 15.

²⁶ Berthelot, J.M, L'intelligence du social, Paris, P.U.F, 1990, 249 P.

²⁷ NORBERT, Restek, Février-Mars 1999.

programme d'aide doit mettre l'accent sur l'évolution des individus et de leur potentiel, ce qui signifie aider les femmes, les hommes et les enfants des pays en développement à acquérir les compétences et les ressources nécessaires pour soutenir leur progrès social et économique ».

En outre Pierre Bourdieu et Passeron²⁸ soutiennent que l'analyse sociologique de l'action montre clairement qu'il y a là un enjeu considérable, celui de la domination des acteurs déjà installés. Pour cela, une lecture particulière de l'histoire des acteurs et de leur constante influence est un excellent moyen pour reproduire un système de rapport de force. Alors que pour Renaud Sainsaulieu²⁹, parlant de la « régulation culturelle des ensembles organisés », il affirme : *« qu'un groupe ne devient acteur social, source de force et d'action collective, que dans la mesure où ses membres perçoivent leur identité commune au point de saisir pour chacun l'intérêt du collectif ».*

Par ailleurs, le passage des sociétés au fonctionnement des organisations s'est rapidement réalisé avec l'Ecole Américaine dite Structuro-Fonctionnaliste (Merton, Selznick, Gouldner, Simon et Parsons)³⁰ et l'école dite des relations humaines, montrent que *« l'intégration du système social des rapports du travail est profondément dépendante des systèmes de valeurs partagés entre les acteurs de l'organisation, dont le model opératoire se lit dans la façon de vivre les relations interpersonnelles ».*

Selon Sandra Michel³¹, la communication est un peu l'huile qui permet aux rouages organisationnels de fonctionner. Aucun système technique par exemple ne peut viser l'efficacité sans un minimum de communication entre les hommes, ne serait-ce que pour transmettre les instructions concernant les matériels, aussi sophistiqués soient-ils.

²⁸ Bourdieu, P et Passeron, J.C. La Reproduction. Paris, Editions de Minuit, 1970, 284 P.

²⁹ Sainsaulieu, R La régulation des ensembles organisés. In : L'Année Sociologique, vol 33, Paris, P.U.F, 1983, PP. 195-217

³⁰ Merton, R.K, Selznick, Gouldner, Simon et Parsons. "Culturalisme et consensus pour fonctionner". In : L'analyse des Organisations : une anthologie sociologique. T.II : Les composantes de l'organisation. Paris, Gaëtan Morin, 1986, 508 P.

³¹ Michel, S. "La communication interpersonnelle". In : Management : aspects humains et organisationnels. Paris, P.U.F, 1991, 656 P.

CHAPITRE III : APPROCHE METHODOLOGIQUE.

Il s'agit dans cette partie d'exposer l'ensemble des méthodes et techniques que nous avons utilisées tout au long de ce travail, aussi bien dans la phase de recueil des données que dans celle du dépouillement des résultats de l'enquête.

III.1. HISTOIRE DE LA COLLECTE.

La collecte des données s'est effectuée en deux phases : l'exploration et l'enquête de terrain proprement dite.

III-1-1. L'exploration :

elle a consisté en une recherche documentaire et en une enquête exploratoire ou pré-enquête.

Nos recherches ont débuté par une investigation documentaire consistant à prendre connaissance d'un certain nombre d'éléments et à cerner de manière précise et concise les contours du problème que nous voulons étudier. C'est ainsi que nous avons été amené à fréquenter après la bibliothèque universitaire de Gaston Berger, celle du CODESRIA, de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA), de l'ENDSS, du Centre d'Information et de Documentation (CID) du CONGAD etc.

A la suite de cette recherche documentaire qui nous a permis d'esquisser quelques-uns des grands traits du cadre théorique, nous avons procédé à l'enquête exploratoire auprès des personnes ressources de l'ONG et des Structures Associatives de Base.

Notre prise de contact avec l'ACAPES s'est faite à travers une démarche formelle qui a consisté, à la demande du responsable de cette structure, à présenter un dossier comportant :

- une demande manuscrite ;
- un Curriculum Vitae ;
- une photocopie du certificat de Maîtrise ;

- et un projet de recherche dans lequel nous avons exposé clairement nos motivations et objectifs de recherche.

C'est à travers cette structure que nous avons pu prendre contact avec les structures associatives de base parmi lesquelles nous avons été amenés à déterminer les groupements les plus dynamiques, dans le quartier des HLM Grand Médine. Après avoir opéré ce choix, nous avons été recommandé auprès du délégué de quartier pour un meilleur déroulement de nos enquêtes. C'est ainsi que nous avons fait la rencontre de ce délégué, psychologue de formation, qui plus est membre du Conseil d'administration de l'ACAPES. A travers nos différentes rencontres, nous avons discuté de long en large de la situation des structures associatives de base évoluant dans le quartier et en collaboration avec ACAPES. Mais auparavant une mise au point a été faite sur l'historique du quartier.

III-1-2 L'enquête de terrain proprement dite :

Elle a débuté aussitôt après la période de pré-test effectuée sur le terrain. Nous avons demandé à chaque personne le jour et l'heure à laquelle elle était disponible pour répondre à nos questions. Pour certaines d'entre-elles qui ont un niveau d'étude assez acceptable (savoir lire et écrire), un questionnaire leur a été remis d'avance et quelque fois même pendant la nuit.

En ce qui concerne les interviews de groupe, nous avons privilégié le focus-group qui est une technique qualitative simple qui consistait à réunir, pour la plupart, les membres du bureau en majorité et quelques membres simples, pour une discussion qui tourne autour d'un certain nombre de thèmes que nous étions fixé d'avance. Ils tournent autour des :

- mécanismes de participation des structures associatives de base aux différentes réalisations de l'ONG ACAPES ;
- changements constatés au niveau du quartier sur les plans infra structurel et matériel ainsi qu'au niveau des attitudes et comportement à la suite des interventions de l'ONG (formation en gestion organisationnelle et financière, alphabétisation fonctionnelle,

- avantages et inconvénients de ces changements ;
- obstacles au développement et à l'amélioration des rapports de collaboration entre ONG et SAB ;
- gestion de conflits ; etc.

III.2. DETERMINATION DE LA POPULATION D'ENQUETE : L'ECHANTILLONNAGE.

La population d'enquête est constituée d'une part par les acteurs de l'ONG en tant que telle, et d'autre part les membres des S.A.B qui constituent deux catégories d'acteurs distinctes, mais en étroite collaboration. Ils se répartissent ainsi :

Tableau 1 :Répartition des différents types d'acteurs interrogés, selon leur structure d'appartenance ou d'origine.

Type d'acteurs ou de structure	Effectif	Pourcentage
ACAPES	12	9,23%
S.A.B	118	90,76%
Total	130	100%

III.3. SPECIFICATION DES METHODES D'ECHANTILLONNAGE ET DES OUTILS DE COLLECTE SELON LES TYPES D'ACTEURS.

III-3-1. L'ACAPES :

Elle constitue la structure d'appui des initiatives ou des S.A.B dont on s'est intéressé à la stratégie d'intervention. Elle est donc l'une de nos unités d'analyse où la collecte des informations s'est faite à travers ses personnes ressources qui sont au nombre de 12.

L'outil de collecte d'informations utilisé a été un guide d'entretien, structuré autour des grands axes suivants :

- Connaissance de l'ONG ;
- Modalités d'intervention ;
- Réalisation des Projets ;
- Evaluation des projets.

III-3-2. Les Structures Associatives de Base (SAB) :

Elle regroupe les acteurs de base à qui l'Ong se propose d'apporter appuis pour leur promotion, à l'échelle des HLM Grand-Médine. Pour mesurer l'impact de l'intervention de l'ONG, notre choix s'est porté sur le groupement Ya Salam. Ce groupement comporte vingt-cinq (25) membres ; et en raison de cet effectif relativement bas, tous les individus ont été enquêtés.

En vue d'harmoniser et de coordonner ses actions en direction de l'ensemble de ses cibles d'une part, et de mettre à la disposition de ces acteurs des ressources financières nécessaires d'autre part, l'ACAPES a mis sur pied deux types de structures de "relais" : le Collectif de quartier et la Mutuelle d'Epargne et de Crédit. Il convenait dès lors d'intégrer les acteurs évoluant dans ces deux structures dans la population d'enquête.

- Le Collectif : il joue le rôle d'un cadre de concertation et de réflexion, de structure de relais entre l'ONG et les acteurs auprès de qui elle intervient. Il regroupe toutes les forces vives des différents types d'associations que l'ONG appuie dans le quartier, autour d'un bureau de neuf (9) membres dont les autorités administrative (le Délégué de quartier) et religieuse (l'Imam du quartier).
- La Mutuelle d'Epargne et de Crédit : Elle représente l'instance à travers laquelle les femmes responsables de groupements accèdent au financement de leurs activités, à travers un prêt. Elle est constituée de vingt-un membres. (21).

Les individus enquêtés et provenant des SAB se répartissent finalement comme suit :

Tableau 2: Effectif des personnes enquêtées au niveau des SAB.

Structures Associatives de Base	Effectif	Membres de bureau	%
Collectif	72	9	61,01
Groupement YA SALAM	25	9	21,18
Mutuelle d'épargne et de crédit	21	21	17,79
Total	118	39	100

Au niveau des SAB donc (groupement Ya Salam, Collectif et Mutuelle d'Épargne et de Crédit), l'effectif relativement modeste recensé permettait d'interroger l'ensemble des individus ; de sorte que l'échantillon correspond ici à la population-mère.

* Pour le groupement Ya Salam, les outils de collecte utilisés ont été le focus groupe avec comme support le guide, pour les membres du bureau, le questionnaire pour les membres simples.

* Pour le collectif aussi, un guide d'entretien a servi à collecter des informations auprès des membres du bureau, et un questionnaire utilisé pour les autres membres de cette instance.

* Pour la Mutuelle d'Épargne et de Crédit enfin, nous avons eu recours à un guide d'entretien administré à sa présidente, et un focus groupe pour le reste de ses membres.

En somme, cent dix-huit (118) personnes appartenant aux S.A.B ont été interrogées ; nombre auquel il convient d'ajouter les membres de l'ACAPES au nombre de douze (12) ; soit en définitive cent-trente (130) personnes enquêtées.

III.4. LES OUTILS D'OBSERVATION

➤ Le Guide d'entretien :

Pour une meilleure accessibilité de notre guide, nous avons tenu compte du niveau d'instruction de la population enquêtée. Il a pour but d'appréhender les raisons de création du groupement, le degré de participation des membres aux activités qui s'offrent à elles. En d'autres termes, l'organisation, le fonctionnement et les changements qui sont intervenus dans le bon déroulement de ces activités grâce à la formation qu'elles ont reçue et enfin les moyens mis en place pour régler les conflits et se diriger vers une réelle perspective d'autogestion.

➤ Le questionnaire :

Cet outil de travail nous a permis de recueillir des informations susceptibles de nous renseigner sur les conditions de vie en général des structures associatives de base. Il s'agissait entre autres pour nous d'identifier, en dehors des SAB, la stratégie d'intervention de l'ONG ACAPES à l'endroit des populations cibles en général ; d'appréhender les objectifs qu'elle s'est fixée notamment dans le prolongement et le suivi des opérations qu'elle entreprend en direction des SAB ; de repérer les points forts et faibles de ces opérateurs.

➤ Techniques d'exploitation des résultats d'enquête :

Il s'agit dans cette partie de notre travail de passer en revue l'ensemble des données recueillies à travers nos différentes phases d'enquête. Ainsi, l'exploitation des données s'est faite thème par thème et selon le cas d'étude. Nous avons aussi procédé à des analyses de contenu pour mieux prendre connaissance de nos objectifs d'étude afin d'en déceler tous les éléments qui concourent et président à leur réalisation. Pour certains cas, un traitement statistique a été utilisé pour une meilleure lecture des données recueillies mais aussi et surtout pour soutenir ce que nous avançons par des données chiffrées. Nous avons aussi fait des analyses lexico sémantiques qui ont consisté à faire une sorte de synthèse des données récurrentes pour ne pas avoir à nous répéter ou à nous méprendre sur certains éléments qui avaient tendance à apparaître plusieurs fois.

III.5. DIFFICULTES RENCONTREES :

La recherche en sciences sociales n'est pas chose facile. Le chercheur doit à tout moment être attentif et adopter un comportement d'ouverture auprès de ses interlocuteurs afin de faire régner un climat de confiance pour le bon déroulement de sa recherche.

Les difficultés auxquelles on a été confronté au moment de notre enquête peuvent se résumer comme suit :

- A un certain moment de l'enquête, certaines responsables de l'ONG ACAPES semblaient ne pas être disponibles quant à un éventuel entretien pour complément d'informations. De part et d'autre, il y a eu des rétentions d'information de la part de ces derniers. Nous avons

aussi noté des problèmes de communication au sein de l'ONG qui se sont révélés par le fait que d'un bureau à un autre on reçoit des informations différentes.

- Une autre contrainte réside dans le fait que certaines femmes n'étaient disponibles qu'au delà de 18 heures, et d'autres du fait de leur mobilité et de leurs réunions successives étaient difficilement saisissables parce qu'étant impliquées dans d'autres associations. Nous étions donc obligés de faire des descentes à la fois successives et répétées sans pour autant à chaque fois recevoir les informations dont nous avons besoin.

- Enfin, l'autre difficulté était liée au dépouillement des informations, car mis à part le questionnaire et le guide d'entretien, l'instrument de collecte de données dont nous disposions était un enregistreur. Nous avons mis beaucoup de temps à déchiffrer les messages parce que tout simplement les entretiens se passaient le plus souvent dans une atmosphère bruyante où plusieurs voix s'élevaient à la fois. Il fallait donc faire passer la bande à plusieurs reprises et écouter avec attention pour pouvoir comprendre les messages.

Deuxième Partie:

Présentation du cadre d'Etude

CHAPITRE IV . PRESENTATION DE L'ACAPES

IV.1 CONTEXTE INSTITUTIONNEL :

Le 12 Avril 1996, une lettre d'exécution technique³² a été signée entre le Gouvernement du Sénégal représenté par le Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, le Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille à l'époque et l'Association Culturelle d'Aide à la Promotion Economique et Sociale (ACAPES).

Cet acte entrant dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur, le programme d'investissement prévu par les dispositions du Décret du 96.103 du 08 Février 1996 qui est le cadre institutionnel actuel d'intervention des ONG au Sénégal, remplace la lettre d'Exécution Technique.

En sollicitant du Gouvernement une évolution des actions qu'elle a menées entre 1996 et 1998, l'ONG ACAPES s'acquitte d'un engagement pris, dans la perspective de poursuivre ses actions de développement à la base en tenant compte des nouvelles politiques définies par le gouvernement dans le domaine de l'Education, la Formation et l'Alphabétisation ainsi que celles du développement communautaire.

➤ **Justification :**

Le département de Pikine constitue la zone la plus peuplée de la région de DAKAR. C'est dans cette localité que les problèmes de santé, d'éducation, de chômage, d'analphabétisme et d'insertion des populations dans le tissu socioéconomique sont les plus ressentis. Une récente enquête sur la pauvreté au Sénégal a confirmé l'acuité et l'ampleur de ces phénomènes. Aussi, le Gouvernement du Sénégal, en rapport avec les Collectivités locales et les ONG, essaie d'apporter des éléments de réponses adéquates à ces problèmes. L'intervention de l'ONG ACAPES dans la zone notamment dans les Parcelles Assainies, Guédiawaye, Diamaguène s'inscrit parfaitement dans ce cadre.

³² Rapport d'Evaluation de l'ONG ACAPES, Août 1998

IV-2. L'ONG ACAPES

A l'origine appelée Association Culturelle d'Aide à la Promotion des jeunes Déshérités du Sénégal (ACAP/JDS), l'ACAPES est née en 1972 à partir de l'expérience du Père Pineau qui recevait au centre Lebret, les élèves exclus de l'enseignement public. Après son départ, de jeunes Sénégalais formés au Centre Lebret profondément marqués par le contexte socio-éducatif de l'époque et désireux d'apporter des réponses alternatives à un malaise social qui prenait des allures irréversibles, et dont les principales victimes étaient les jeunes garçons et filles ainsi que les populations déshéritées.

Elle a été reconnue officiellement le 29 septembre 1979 et bénéficié d'un statut d'ONG qui la lie au gouvernement du Sénégal, par un protocole d'accord signé le 25 juin 1985. Elle a également signé une lettre d'exécution technique en Avril 1996 avec le Gouvernement du Sénégal. La mission initiale de l'ONG n'a pas varié et peut se résumer " A la Promotion Educative et Sociale des personnes déshérités à travers la création d'un tissu de Solidarité actifs sou tendu par de multiples actions ".

Pour la réalisation de cette mission, ACAPES s'est fixée comme objectifs :

- d'appuyer toute action de développement à la base en milieu rural ;
- assurer une formation adéquate à tous ceux qui bénéficient de prestations ;

- développer des mécanismes alternatifs pour les financements d'activités de développement au profit des plus défavorisées ;

- Réorganiser l'animation rurale, urbaine et périurbaine mettant sur pied des relais d'animation en milieu urbain, rural et périurbain.

Dans son évolution, l'ACAPES a diversifiée ses activités et ses populations cibles. Ainsi, en plus de l'enseignement dispensé aux jeunes qui veulent se présenter aux différents concours et examens, elle organise des actions de développement pour les Groupements de

Promotion Féminine (GPF) en milieu urbain notamment des actions d'encadrement, de formation et de crédit.

A travers ces activités, l'ACAPES vise entre autres :

- le développement de l'éducation et la formation des jeunes ;
- l'insertion des jeunes dans le tissu économique et social ;
- le développement et le renforcement des capacités des femmes.

➤ **Structuration**

En plus de ses organes statutaires, ACAPES a récemment procédé à une réorganisation de son organigramme. A cet effet, l'administration d'ACAPES est désormais assurée par une équipe d'animateurs pluridisciplinaires répartis dans cinq (5) départements techniques sous la supervision d'un Secrétaire Général.

Il s'agit du :

1. Département de Développement Concerté ;
2. Département Education – Formation ;
3. Département Finances et Comptabilité ;
4. Département Genre (Espace Femme) ;
5. Département Recherche - Action - Communication (DRAC).

Chaque Département technique est une structure directionnelle avec un cahier de charge précis. Le Secrétariat Exécutif est l'organe d'exécution des activités. Il supervise les projets et programmes sur le terrain.

➤ **Approches**

ACAPES qui se veut Mouvement Social, apporte un appui dans le domaine de la Formation des jeunes issus de familles démunies et un soutien aux initiatives de base notamment celle des femmes. Elle tente d'apporter des réponses aux problèmes rencontrés par les populations en terme de projets et programmes sou tendus par une démarche de type

participative et concertée. Son intervention en milieu urbain a permis de développer une nouvelle stratégie d'approche des problèmes urbains pour créer un réseau de solidarité à partir des structures associatives de base et favoriser par la même occasion l'émergence d'acteurs de développement crédibles dans une dynamique de construction d'un vaste mouvement social par une jonction : Structure de Formation / Quartier-Ville / Campagne.

➤ **Bénéficiaires**

Les bénéficiaires privilégiés des activités d'ACAPES sont les jeunes démunis pris en charge par le Service d'Entraide Scolaire (SES) et le Centre Polyvalent de la Femme (CPF). En outre, ACAPES apporte un appui à l'organisation, l'animation et la gestion aux Groupements Féminins, aux Collectifs de Quartiers, et aux ASC.

➤ **Domaines d'intervention**

ACAPES intervient dans sept (07) domaines :

- Education / Formation ;
- Promotion de la Femme ;
- Environnement ;
- Entrepreneuriat Populaire ;
- Justice Sociale et Actions humanitaires ;
- Espace de Solidarité ;
- Art-Culture et Communication Sociale.

➤ **Bailleurs de Fonds**

L'approche d'ACAPES en direction des bailleurs de Fonds est marquée par une stratégie de diversification. Ses principaux partenaires financiers sont :

- la NOVIB (HOLLANDE) ;
- la Fondation de France ;
- SOS FAIM ;
- USAID (Projet d'appui aux ONG).

➤ **Principes fondamentaux**

L'engagement des structures Associatives de Base (SAB) repose sur quatre (04) principes fondamentaux :

- la Solidarité ;
- la Participation ;
- la responsabilisation ;
- l'autonomie.

Les SAB (ASC, Groupements Féminins, GIE, Elus locaux) engagent une dynamique de concertation autour des structures de réflexion-action que sont les collectifs de quartier. Pour être durable, les efforts de développement doivent partir de l'identification des besoins des acteurs / bénéficiaires par eux-mêmes, et nécessitent la participation effective à tous les niveaux de processus.

➤ **Les SAB, acteurs du Mouvement Social**

L'assemblée générale et les mutations institutionnelles qui ont suivi, ont ouvert les portes du Conseil d'Administration de l'ACAPES aux représentants des SAB. Ces derniers s'affirment désormais comme les véritables acteurs du Mouvement. Elles siègent désormais à tous les niveaux des instances de décision et d'orientation, ce qui accroît leurs responsabilités.

➤ **Evaluation des Projets**

Comme tout organisme fidèle aux vocations et aux valeurs du travail, du progrès et du sens de la responsabilité, l'ACAPES n'est pas restée en marge dans la réalisation et l'évaluation des projets qu'elle entreprend. Ainsi, l'ACAPES s'attèle à évaluer les actions qu'elle mène en direction des SAB sous forme d'évaluations internes et aussi des auto-évaluations assistées. Les décisions importantes prises à la suite de ces évaluations peuvent être ramenées aux points suivants :

- la redéfinition de l'Approche Quartier (rationalisation de l'intervention en direction des quartiers ciblés) ;
- le renforcement des cibles femmes (groupements de femmes) ;
- la prise en compte de la petite enfance ;

- la prise en compte de l'Ecole comme porte d'entrée (Angle d'Attaque Stratégique).

IV-3. PRESENTATION DE L'ORGANIGRAMME

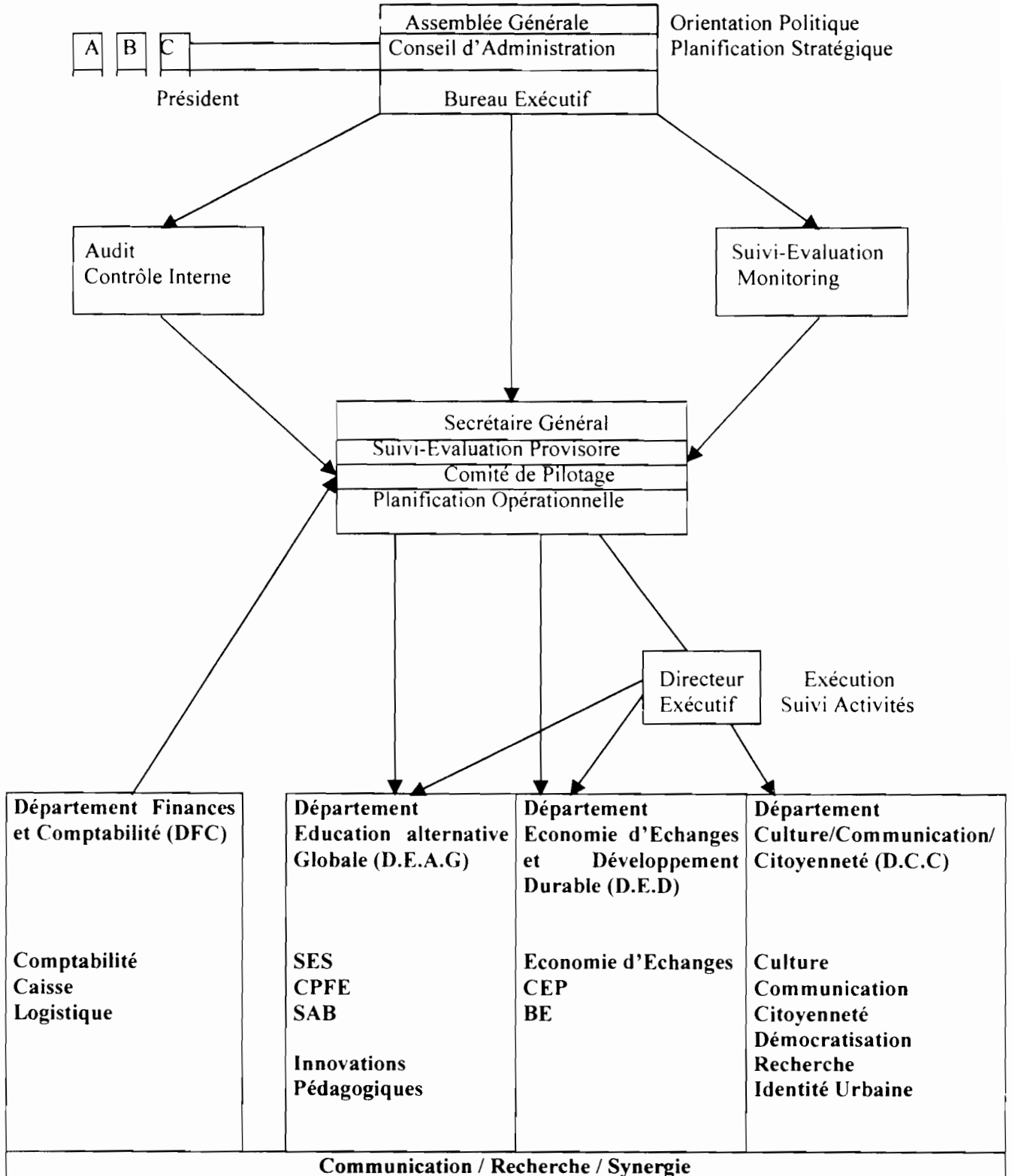
Le schéma ci-dessous représente l'organigramme qui a été adopté après une concertation de tous les responsables de l'ONG. Ce nouvel Organigramme explicite le programme quinquennal 1999 – 2003 que le Staff Technique d'ACAPES doit soumettre à l'appréciation des bailleurs de fonds avec lesquels elle travaille. Ce programme représenté à travers un dispositif organisationnel et de gestion est composé de trois commissions qui définissent les orientations politiques et la planification stratégique.

Ces commissions évoluent en étroite collaboration avec le Secrétariat général qui définit les suivi - évaluations provisoires, le comité de pilotage et la planification opérationnelle à mettre en œuvre. L'Assemblée Générale est constituée du Conseil d'administration, du bureau exécutif et du président qui est en rapport direct avec le secrétaire général. Nous avons aussi l'existence de deux cabinets, l'un interne qui s'occupe de la finance et l'autre externe qui définit les moyens opérationnels. Nous avons aussi un directoire exécutif qui s'occupe de l'exécution et du suivi des activités. Plus bas, nous avons les différents départements qui structurent l'ONG.

SCHÉMA 1 : ORGANIGRAMME DE L'ONG

ACAPES – PROGRAMME QUINQUENNAL – 1999 – 2003

DISPOSITIF ORGANISATIONNEL ET DE GESTION

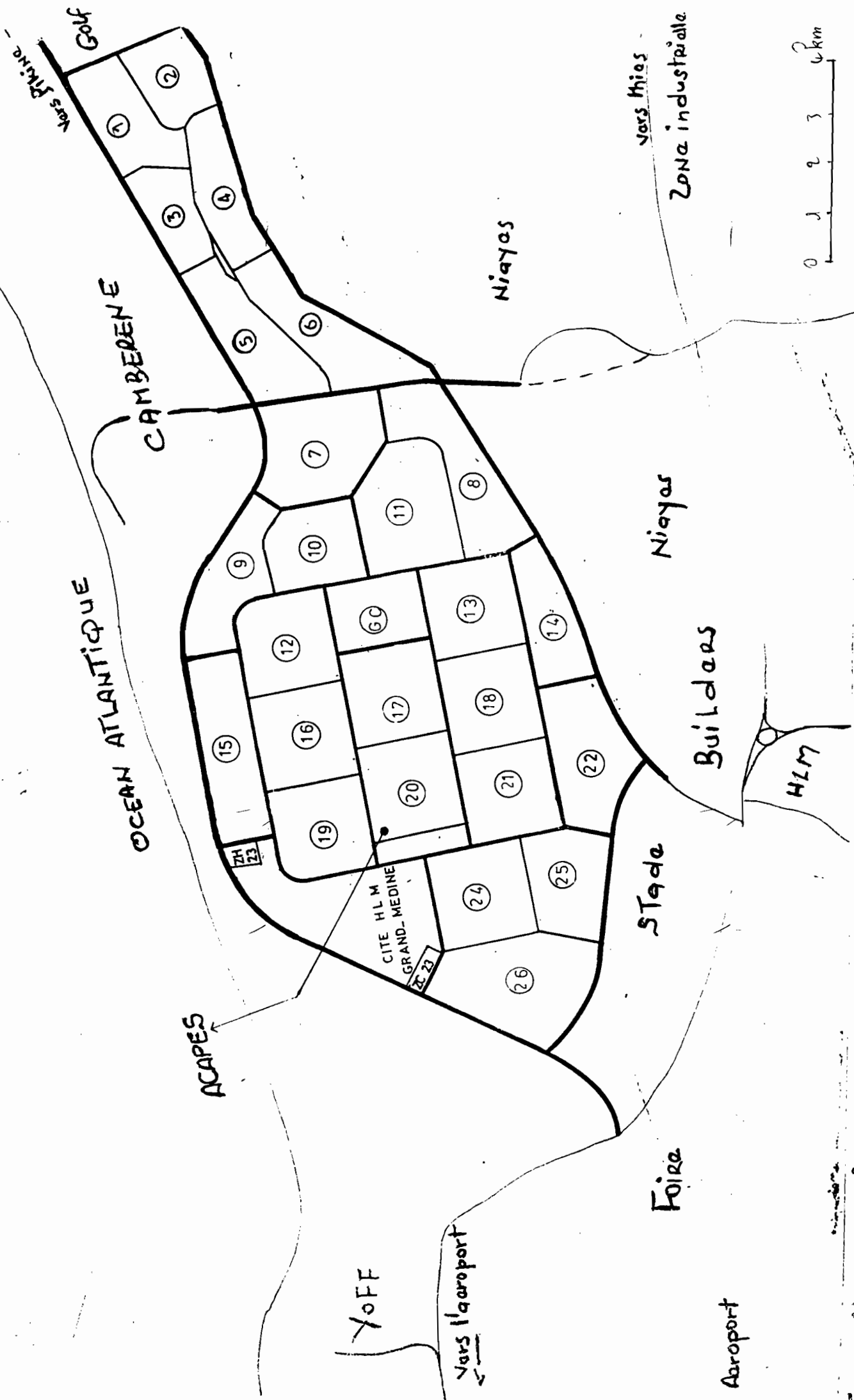


NB : Ce présent organigramme a subi un léger aménagement dans le but de faciliter la compréhension du dispositif organisationnel et de gestion.

10/11

CARTE 1

PLAN DES PARCELLES ASSAINIES



Source: Direction des Parcelles Assainies

IV-4-GENERALITES SUR LES PARCELLES ASSAINIES

La crise économique qui frappe le Sénégal depuis des décennies draine vers la région de Dakar des milliers de ruraux qui s'y installent durablement. Dakar abritant chaque fois des ruraux dans un contexte marqué par un taux élevé de natalité qui rend les infrastructures socio-éducatives insuffisantes. Ce phénomène de surpeuplement qui affecte de plus en plus la ville de Dakar a obligé beaucoup de personnes à s'installer dans les quartiers périphériques, notamment dans les banlieues telles que les Parcelles Assainies, Diamalaye, Cambérène, etc.

Il faut signaler que les P.A ont été financées grâce à la Banque Mondiale qui devait participer pour 67% et les 33% devaient revenir à l'ETAT. Le projet des P.A de Dakar en collaboration avec la S.N.HLM regroupait 407 ha. répartis en 12500 parcelles au total.

Concernant les P.A, un bureau a été créée au sein de la direction de l'OHLM pour mettre en œuvre ce projet dont une première tranche (400ha à Dakar,6ha à Thiès) a été financée par la B.M en 1973. l'objectif est de fournir aux familles à revenus modestes (revenus mensuel inférieur à 45000F) qui ne pouvaient être classées dans la clientèle traditionnelle de l'OHLM (constituée seulement de 10% de salariés qui satisfont aux critères de solvabilité).

Une assistance financière et un encadrement technique pourront ensuite être accordés à ces familles regroupées en coopératives. Pour construire des logements, un programme national des P.A a été élaboré par le cinquième Plan de Développement Economique et Social avec comme option l'intégration de toutes les infrastructures d'une ville moderne (garages, parkings, stations d'essence, lycées, centres d'enseignements techniques, hôpitaux, etc.).

Le développement rapide de la population Dakaroise a eu comme conséquence l'émergence de besoins énormes en matière d'éducation, d'emplois, d'infrastructures et de sécurité. En définitive, la crise économique accompagnée d'une urbanisation accélérée qui frappe le Sénégal a eu comme effet négatif un déplacement massif de la population vers la

périphérie, avec comme résultat le développement de l'espace urbain et surtout périurbain de la région de Dakar qui accueille une population rurale de plus en plus nombreuse.

Cette situation si on peut le dire aurait favorisé entre autres le phénomène de la décentralisation tant sur les plans humain, matériel,..., et aurait servi de prétexte aux ONG dans leur lutte contre la pauvreté, le chômage, de venir en aide aux populations nécessiteuses et de mieux s'intéresser à leur vécu quotidien. Pour cela, la plupart des ONG favorisent la démarche participative pour rendre compte de la dimension locale du développement en utilisant des stratégies d'intervention diverses.

IV-4-1 Situation géographique des Parcelles Assainies

Les Parcelles Assainies se situent au Nord-Est de la région de Dakar, entre la Patte d'Oie Builders au Sud, l'Océan Atlantique au Nord, le quartier des HLM Grand Médine à l'Ouest, le village de Cambérène et le Golf Club à l'Est. Elles sont à cheval sur les départements de Dakar et de Pikine Guédiawaye. La zone des Parcelles Assainies est subdivisée en 26 unités. L'unité 20 qui abrite le complexe socio-éducatif de l'ACAPES se trouve entre un terrain de sport et une mosquée.

ACAPES qui se trouve à l'unité 20 se situe à l'Est de l'unité 20, de l'unité 24 à l'Ouest, au Sud nous avons un terrain de sport et au Nord par la grande mosquée de l'unité 20. Quant au quartier des HLM Grand Médine, il est situé à l'Est des Unités 19 et 20, à l'Ouest de Diamalaye et du cimetière musulman, au Nord de l'Océan Atlantique et au Sud des Unités 24 et 26. Le quartier des HLM Grand Médine occupe le site de l'unité 23 des Parcelles Assainies et compte 1000 logements dont 867 actuellement occupés.

IV-4-2. Les HLM Grand-Médine

Comme nous l'avons évoqué plus haut le quartier des HLM Grand Médine a été créé en 1984* et comporte 1000 Logements dont 876 occupés. Il est situé à l'Est des Unités 19 et

* Source : Entretien avec le délégué de quartier.

20, à l'Ouest de Diamalaye et du Cimetière musulman, au Nord de l'Océan Atlantique et au Sud des Unités 24 et 26 des Parcelles Assainies.

Les HLM Grand Médine sont construits sur le site de l'unité 23 des Parcelles Assainies. Les clefs ont été remises aux locataires au mois de juillet 1984 mais la construction de la cité date de trois ans auparavant. C'était donc à l'époque où les fonctionnaires s'étaient regroupés en syndicat notamment les enseignants et revendiquaient des logements à la suite de la suppression du droit au logement. C'est ainsi que beaucoup d'enseignants ont bénéficié de prêt de location au niveau de la Banque de l'Habitat.

Six mois après que la cité soit habitée, des personnes de bonne volonté y habitant ont senti la nécessité de se regrouper au bord de la mer pour discuter des problèmes de la cité. A la suite de cette réunion qui regroupait une cinquantaine de personnes, est née l'idée de créer l'Amicale des Locataires de la Cité. C'est à travers cette structure que les membres ont saisi certaines autorités de ce pays tel que le Maire de la région de Dakar pour le désenclavement et l'éclairage de la cité. Il faut rappeler qu'à l'époque, il n'y avait pas de moyen de transport direct pour se rendre aux HLM Grand Médine. Les gens marchaient des centaines de mètres, voire des kilomètres pour venir jusqu'à la cité. C'est ainsi que le quartier qui portait le nom de cité « cité dortoir », commença à vivre, notamment avec le processus de désenclavement initié par les autorités.

Pour la construction de la mosquée, la cérémonie de la pose de la première pierre a revêtu une dimension à la fois nationale et internationale où toutes les confréries du pays étaient représentées : un maître coranique de la Gambie, un imam de la Guinée Bissau, le marabout des layennes étaient tous présents pour faire de cette mosquée un point de ralliement. Il existe aujourd'hui plus de 25 structures associatives de base dans le quartier. Les interventions de l'ACAPES dans ce quartier ont commencé en 1994 et le délégué de quartier fut très sensible à la démarche prônée par cette ONG, vu qu'elle faisait du développement communautaire. C'est alors que les élus locaux de ce quartier ont commencé à coopérer, mais auparavant un état des lieux a été fait ce qui a permis à l'ONG de prendre les quartiers comme angle d'attaque stratégique.

Troisième Partie:

**Présentation, analyse et
Interprétation des résultats.**

CHAPITRE V : STRATEGIE D'INTERVENTION GLOBALE DE L'ACAPES.

Pour des fins pratiques, l'exploitation des résultats se fera par thème. Les données seront présentées soit à travers un schéma, soit par un tableau, soit de façon littéraire selon le cas. Chacun d'eux fera l'objet d'interprétation et d'analyse au fur et à mesure que nous avançons dans cette partie de l'étude.

La stratégie d'intervention de l'ACAPES consiste à s'appuyer sur l'école pour intervenir dans le milieu de l'élève. Il faut préciser que cette démarche est fortement liée à l'histoire de l'ACAPES. Contrairement à la plupart des ONG classiques, ACAPES n'est pas une structure d'appui mais tente de jeter les bases de la construction d'un mouvement social d'entraide et de scolarité. L'école constituée au niveau de l'ACAPES par le Service d'Entraide Scolaire (SES), accueille plus de 1.500 élèves rejetés par l'école publique. L'encadrement de ces élèves se fait autour d'un système d'entraide et de solidarité, à côté d'un Centre de Promotion de la Femme (CPF) mis en place dans le complexe socio-éducatif depuis 1988.

C'est fort de cette expérience basée sur une interaction permanente entre la structure et le milieu de l'élève qu'est née toute cette dynamique d'angle d'attaque stratégique à partir des quartiers. Il faut souligner que les structures associatives de base dans les quartiers sont organisées de façon différente. Il fallait donc mettre en place un cadre de concertation formel pour coordonner, superviser, suivre les activités de développement entre les quartiers et l'ACAPES.

Dans le souci de promouvoir la démocratie, la bonne gouvernance en rapport avec la décentralisation, l'ACAPES encourage un système de participation populaire dans les activités de développement communautaire. Il fallait pour cela essayer de travailler dans le sens de promouvoir une participation effective équilibrée et démocratique de l'ensemble des composantes des quartiers.

Et, c'est à travers les structures associatives de base que toutes les couches de la population sont représentées. Les jeunes en association sportive et culturelle (ASC), les femmes et les hommes en Groupement d'Intérêt Economique (GIE), les élus locaux, les délégués de quartier, les vieux autour d'une Amicale ou autour de la Mosquée, les jeunes entrepreneurs etc.. Ils sont tous représentés à travers des structures qui assurent leur représentation auprès de l'ACAPES ou auprès d'autres organismes.

Il était alors important que l'ACAPES par le biais de son Département Recherche - Action et Communication (DRAC)*, trouve une solution, réfléchisse longuement sur la façon dont tout ce processus devrait fonctionner. Ceci a fait l'objet de réunions répétées entre l'ACAPES et quelques responsables de quartiers ciblés en vue de mettre en place un dispositif organisationnel et de gestion capable de coordonner toutes les actions à mener.

ACAPES essaie en fait d'organiser un réseau d'animateur constitué par des élèves et des professeurs originaires des quartiers de la banlieue de Dakar. Ce sont donc ces deux leviers : le SES et le CPF, qui constituent l'angle d'attaque stratégique et opérationnel de ACAPES qui sont actionnés pour permettre d'intervenir à l'intérieur de la famille de l'élève qui nous met en relation directe avec le quartier d'origine des élèves.

Dans le quartier, ACAPES n'intervient pas à travers des composantes dispersées de la population, mais au contraire cible les structures organisées. C'est pourquoi dans le jargon de ACAPES, on ne parle pas de population, mais plutôt de structures associatives de base. Toutes les SAB qui sont en milieu urbain qu'elles soient des ASC regroupant des jeunes pour s'occuper du sport et de la culture, des GPF pour les femmes, des GIE pour les hommes et les femmes, les dahiras, les mbotayes sont regroupées dans un cadre de solidarité au niveau de leur quartier d'abord. ensuite de leur mairie d'arrondissement. C'est à travers ces cadres que ACAPES tente d'impulser une dynamique de concertation pour prendre en charge les problèmes et les préoccupations des populations au niveau des quartiers.

* Guide d'entretien avec le personnel de l'ACAPES chargé de l'encadrement des structures associatives de base

La première expérience vécue par ACAPES s'est faite avec des structures sans pour autant que ça soit une dynamique au niveau du quartier. Mais c'est à partir de l'évaluation de Juin 1994 qu'un choix a été fait en terme de stratégie opérationnelle à mettre en œuvre dans l'intervention de ACAPES autant en milieu urbain qu'en milieu rural, tant et si bien que ACAPES n'ait jamais eu à intervenir dans un quartier ou un village où elle ne compte pas d'élèves ou d'auditrices.

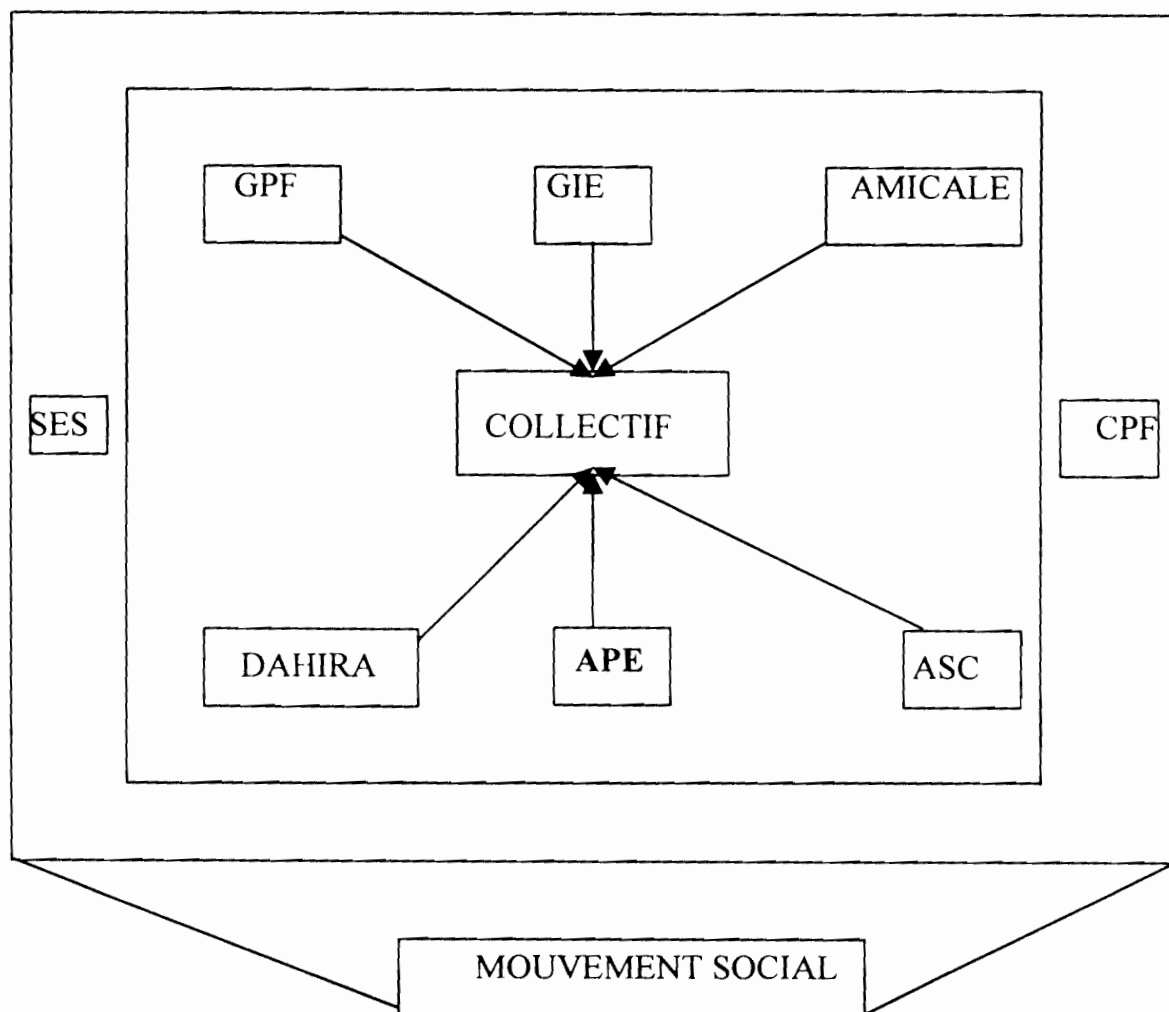
A partir de 1994 faisant du SES et du CPF l'angle d'attaque stratégique, il fallait que ces élèves, accompagnés de leurs professeurs, descendent dans les quartiers pour informer et sensibiliser les structures organisées dans les quartiers. Cette démarche permettait de mettre en branle un processus de développement concerté parce que ce qui se passait avant cette date dans les quartiers n'allait pas dans ce sens. Les groupements de femmes travaillaient pour le compte de leurs membres, les ASC mobilisaient les jeunes pendant les vacances pour le compte de leurs membres, de même que pour les autres formes d'associations.

Pourtant dans les statuts et déclarations de ces structures associatives de base, il ressort à chaque fois l'idée de la promotion économique et sociale du quartier. Et dans les faits, jamais les gens ne se retrouvent pour régler les affaires, les préoccupations de leur quartier. ACAPES a essayé de créer un cadre qui permet aux associations de se concerter pour pouvoir engager la résolution des problèmes de leur quartier, étant entendu qu'en dehors de cela, chaque association peut avoir son programme spécifique.

Par ailleurs le programme du quartier doit être l'émanation ou la synthèse des différents programmes que les SAB ont sur les plans culturel, sportif, de l'aménagement, de la santé, de l'environnement et de la promotion des activités économiques. Tout ceci doit faire l'objet d'une concertation pour qu'il y ait des consensus par rapport aux priorités parce qu'il existe beaucoup de problèmes dans les quartiers.

C'est à travers ces cadres qu'émergent des acteurs sociaux, qui se retrouvent, discutent, échangent des idées pour s'accorder sur les priorités auxquelles il faudra s'attaquer pour promouvoir le développement de leur quartier.

SCHEMA2 : COLLECTIF DES H.L.M GRAND - MEDINE



Ce schéma ci-dessus représente le collectif de quartier des HLM Grand-Médine à travers lequel sont connectées toutes les structures associatives de base actuellement en activité et membres du mouvement social ACAPES. Ce sont ces deux leviers en dehors du cercle des SES (service d'entraide scolaire) et le CPF (centre polyvalent de la femme) qui constituent l'angle d'attaque stratégique et opérationnel de ACAPES qui sont actionnés pour permettre d'intervenir à l'intérieur du foyer familial de l'élève.

V-1 INTERVENTION DE L' ACAPES AUPRES DES SAB DES HL M GRAND-MEDINE

La première action de l'ACAPES aux H L M Grand-Médine date de 1996 à l'occasion de la fête de tamkharit et a consisté à l'achat d'un bœuf. Une somme de 700.000 f cfa a été octroyée au collectif remboursable en 3 mois avec un intérêt de 10%.

La première activité menée par l'ACAPES a tourné autour de **l'alphabétisation**. Il s'agissait, en effet, d'alphabétiser les femmes en wolof, en leur apprenant à lire, à écrire et à compter. Pour cela ACAPES avait formé des animatrices endogènes remplissant les conditions suivantes :

- elles habitent le quartier ;
- leurs mères respectives sont membres du groupement ;
- elles ont au moins le Certificat d'Etude Primaire.

Il faut dire que pour le groupement YA SALAM, ce besoin d'alphabétisation n'était pas primordial dans la mesure où tous les membres du bureau sont instruits, ils ont au moins fait l'école primaire. Ces animatrices en compagnie de leurs paires venues d'autres groupements ont reçu une formation dans l'enceinte du complexe socio-éducatif de l'ACAPES pendant 45 jours. Ensuite sous la supervision de l'animatrice professionnelle de l'ACAPES, elles ont démultiplié cette formation dans leurs groupements respectifs. Au regard de la diversité des activités menées par les femmes, une animatrice officiait le matin et une autre les après midi et cela pendant 3 mois.

Dans le même ordre d'idée, Ndiaye³³, soulignait d'ailleurs que l'accès des femmes à l'alphabétisation fonctionnelle est un facteur important de développement d'autant plus qu'elle leur parle réellement des problèmes qui sont les leurs.

Et Bâ (1994)³⁴ en plus affirme que : *« l'alphabétisation fonctionnelle perçoit les connaissances et compétences des femmes à condition que les programmes coïncident avec leurs besoins et libèrent leur capacité réelle à se prendre en charge »*.

L'autre domaine d'intervention de l'ACAPES en faveur des femmes du groupement a été la tenue de séances de formation dans le domaine de la santé, précisément en santé maternelle et infantile (SMI), en planification familiale (PF) .

³³ NDIAYE, M.T.R. Le rôle de l'ONG Carita-Kaolack dans la participation des femmes rurales au développement économique : le cas du village de Thiéré (département de Foundiougne), Mémoire de Fin d'Etudes pour l'obtention du Diplôme d'Etat d'Assistant Social, ENDSS), 1994, 74 P.

³⁴ BA, M.B.S. Problématique de l'alphabétisation fonctionnelle en direction des groupements féminins : Cas de Ngehé et de Pikine, Mémoire de Fin d'Etude, Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA), 1994), 82 P.

Ces séances ont été animées par la coordinatrice du District Nord en poste au centre de santé Nabil Choucair de la Patte d'Oie Bulders et en présence de l'animatrice de l'ACAPES chargé de la formation en alphabétisation fonctionnelle. Cette dernière a eu à dispenser aux femmes des cours sur les techniques de transformation et de conservation des produits locaux en leur apprenant à faire : de la marmelade de fruits, du sirop, de la confiture, des jus de fruits, du cocktail de fruits au sec, du riz au maïs, de la tomate purée, ...

L'apprentissage de ces arts culinaires a été utilisé par certaines femmes à des fins commerciales. Néanmoins, le point fort de cette formation a été la découverte de nouveaux produits faits localement, ce qui a contribué à minimiser l'inflation sur certaines denrées comme le riz ou la tomate industrielle aux lendemains de la dévaluation du franc CFA.

L'ensemble des actions de formations précitées concourt au développement du bien-être des femmes. Elles entrent ainsi dans le cadre de l'amélioration de leur conditions de vie qui prend nécessairement en compte la capacité de gestion de leurs activités génératrices de revenus.

A ces acquis, s'ajoute un programme de formation en gestion initié par l'ACAPES en faveur des femmes.

V-2 INTERVENTION DE L'ACAPES AUPRES DU COLLECTIF DE QUARTIER

Tableau 3 : Identification des personnes enquêtées selon l'âge et la situation matrimoniale

Situation Matrimoniale Catégorie d'âges	Marié et membre du bureau		Marié (e) et membre simple		Célibataire		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
[25-30[-	-	2	3	4	7	6	8
[30-35[-	-	3	4	3	4	6	8
[35-40[-	-	8	12	-	-	8	11
[40-45[1	1	10	14	-	-	11	15
[45-50[1	1	15	21	-	-	16	22
[50-55[1	1	16	22	-	-	17	24
[plus de 55 ans[3	4	5	7	-	-	8	11
TOTAL	6	7	59	93	7	11	72	100

Source : enquête

Ce tableau, à deux variables, nous permet d'identifier la situation matrimoniale et les différents âges des personnes enquêtées. Ainsi nous notons que 7 % des membres du bureau sont mariés, 93 % des membres simples du collectif sont également mariés. Seuls 11 % des membres du collectif sont célibataires et sont dans la tranche d'âge allant de 25 à 35 ans. Ce sont donc les jeunes pour les membres du collectif à l'image du chargé de l'environnement, des SAB et de l'innovation qui ne sont pas encore mariés et constituent le noyau dur du collectif. Les personnes âgées de plus de 40 ans s'occupent des affaires administratives.

Par ailleurs, le collectif de quartier est le cadre où les représentants des différentes associations élus démocratiquement par leurs représentants convoqués en assemblée générale dans leur propre quartier, ont élu justement ces 09 personnes pour constituer le bureau du collectif avec à la tête un coordinateur comme responsable moral.

V-2.1 La représentation du collectif de quartier : Responsabilité et légitimité

En 1995, lorsque ACAPES montait les collectifs, l'objectif visé au delà de la gestion des activités de développement au niveau des quartiers, était d'avoir une sorte de représentation des forces vives du quartier à travers un cadre de concertation et d'échange.

Ce cadre devrait présenter un interlocuteur valable qui servira de relais entre le quartier, les organismes, les bailleurs de fonds et les personnes de bonne volonté qui désirent intervenir dans le quartier. IL s'agira d'un interlocuteur élu démocratiquement par les habitants du quartier, susceptible de prendre en compte les aspirations de ces derniers. Ce n'est que deux ans plus tard que l'idée s'est réellement matérialisée en faisant des collectifs les porte-paroles de toutes les SAB évoluant dans les quartiers et qui sont membres du mouvement social de ACAPES.

Tableau 4: Recensement des activités menées par les membres du collectif

Fonction occupée Nature de l'activité	Membre du bureau		Membre simple		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	1	1
* Coordonateur	1	1	-	-	1	1
* Chargée des GF	1	-	-	-	1	1
* Secrétaire administratif	1	-	-	-	1	1
* Jeune innovateur	1	-	-	-	1	1
* Chargée des échanges économiques	1	-	-	-	1	1
* Trésorier	1	-	-	-	1	1
* Chargé des SAB	1	-	-	-	1	1
* Chargé de la communication	1	-	-	-	1	1
* Chargé de l'environnement	1	-	-	-	1	1
* Autre	54	88	-	-	63	88
* TOTAL	63	88	-	-	72	100

Source : Enquête

Au regard de ce tableau on remarque que sur la population enquêtée, 13% seulement sont membres du bureau du collectif, soit 3 personnes. 88% des personnes enquêtées sont des membres simples, soit 63 personnes et occupent d'autres fonctions au sein de leurs SAB respectives.

On notera également que sur les 9 membres du bureau du collectif, 3 sont des femmes. Parmi les fonctions occupées dans le bureau du collectif, nous avons :

- Le coordinateur qui gère le partenariat entre la fonction et ACAPES, entre le quartier et d'autres structures organismes.
- La responsable chargée des groupements féminins. Ce volet entre dans le cadre d'une politique de discrimination positive à l'égard des femmes menée par ACAPES. Ce qui vient confirmer le dynamisme des femmes de l'encadrement du mouvement des femmes. En dehors des personnes élues démocratiquement pour représenter l'effectif, les groupements de femmes se retrouvent seuls pour désigner celle qui va les représenter à l'intérieur du collectif pour prendre en charge les préoccupations spécifiques des groupement de femmes.

➤ **Le secrétaire administratif**

Il gère tout ce qui entre dans le cadre de l'administration du collectif : les courriers, les correspondances à échanger entre le quartier et ACAPES et aussi entre le quartier et d'autres structures ou organismes.

- Le jeune innovateur qui est le représentant de tous les jeunes du quartier. Toutes les revendications et aspirations des jeunes lui sont transmises, de même ceux qui ont des idées à faire valoir ou des projets s'adressent à lui.
- La chargée des échanges économiques : dans les traditions de l'ACAPES associées au cadre du programme intérimaire , un mécanisme d'échange avait été mis en branle entre Dakar, la Casamance et progressivement avec les autres régions. Ce sont donc les responsables de ces échanges qui s'occupent des relations que le quartier peut entretenir avec les autres structures des autres quartiers ou des autres localités.
- Une trésorière qui gère toutes les transactions allant dans le sens de régler financièrement les activités du collectif. C'est elle qui s'occupe aussi des entrées et des sorties qui s'effectuent entre le collectif, ACAPES, et les autres structures.
- Le responsable chargé du renforcement des SAB. Un jeune très dynamique avec un assez bon niveau, à qui on a donné une formation complémentaire pour appuyer les groupes de jeunes qui veulent soit monter une association, soit s'organiser davantage. Il a pour fonction également d'appuyer d'autres associations à mieux se structurer.
- Le responsable chargé de la communication, de l'éducation, des activités récréatives. Ce dernier gère les activités de formation décentralisée dans le cadre de la démultiplication des séances de formation qu'on fait au niveau de l'ACAPES. Il gère également la vie culturelle, l'animation au niveau du quartier.
- Enfin le responsable chargé des questions de l'environnement. C'est lui qui gère tout ce qui est relatif à la sécurité de la cité, à la salubrité, à l'entretien de certaines

infrastructures en voie de délabrement, à la surveillance des espaces verts et à l'équipement de la plage des HLM Grand Médine.

Ce sont donc ces neuf (9) personnes au total qui constituent le bureau du collectif et gèrent le partenariat entre le quartier et l'ACAPES. Il est du ressort de chaque membre du collectif d'exprimer un certain nombre de besoins pour répondre aux préoccupations des individus qu'ils sont censés représenter.

Le besoin le plus pressent manifesté par les membres du collectif était lié à la formation pour renforcer leurs capacités en vue d'assumer pleinement les responsabilités qui leur sont confiées. C'est ainsi que des fiches contenant un ensemble de besoins ont été distribuées à l'ensemble des responsables du collectif pour diagnostiquer les préoccupations réelles des populations. A l'issue de cette épreuve, ce département de la recherche action - communication (DRAC) de l'ACAPES a remarqué que l'accent était plutôt mis sur la formation en gestion administrative, en gestion organisationnel et financière, en technique d'animation, en technique de communication et essentiellement en élaboration et gestion de micro projets.

Ces cinq (5) modules ont fait l'objet de séminaires de formation. Pour ce qui est par exemple de la formation en gestion financière, le DRAC a demandé à chaque collectif d'envoyer son coordinateur en tant que personne morale, son trésorier et son responsable des échanges économiques. Pour la gestion des projets, on a pris un jeune innovateur en tant que représentant des jeunes, le secrétaire administratif et le responsable du renforcement des SAB. Et là, le DRAC a estimé que les personnes choisies devaient avoir suffisamment de connaissances pour permettre aux associations d'élaborer de petits projets en vue de propulser des activités dans le quartier.

Le renouvellement du bureau de collectif, se fait chaque année. Le premier renouvellement en 1996 s'est fait à hauteur de près de 65% parce que les gens avaient estimé que ce sont des personnes qui ont commencé à faire un travail. Donc la majeure partie des membres du bureau a été reconduite pour ne pas couper l'élan de ce qui est en train de se faire. Ce sont des personnes qui comprenaient les programmes, qui étaient

imprégnées de se qui passait. Les quelques personnes changées ont fait soit l'objet de manquement, soit d'absences régulières lors des réunions etc.

A la fin de l'année 1996, le collectif a fait l'objet de beaucoup de convoitise parce qu'il commençait à s'érigerait réellement en tant que force, interlocuteur, instance de décision au niveau des quartiers. Les personnes membres du bureau du collectif se voyaient octroyer un nouveau statut, et bénéficiaient de beaucoup de considérations de la part des personnes qu'ils représentent.

Tableau 5: Répartition des personnes enquêtées selon le niveau d'instruction et la fonction occupée au sein du collectif

Fonction occupée Niveau d'instruction	Membre du bureau		Membre simple		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
* Analphabète			5	7	5	7
* Primaire	2	3	23	32	25	35
* Secondaire	4	6	19	26	23	32
* Supérieur	3	4	16	22	19	26
* TOTAL	09	13	63	87	72	100

Source : Enquête

On remarque à la lecture de ce tableau que le niveau d'instruction des membres du collectif est assez élevé. Tous les membres du bureau ont été à l'école et représentent 13 %. Certains parmi eux ont servi dans la Fonction Publique à l'image du Coordinateur qui est un ancien Directeur d'école à la retraite. 7 % seulement des membres simples sont analphabètes, 32 % ont fait l'école primaire, 26 % le secondaire et 22 % ont soit été à l'Université, soit subi des formations professionnelles. Le taux élevé de membres instruits s'explique par le fait que les HLM Grand-Médine sont en majorité habités par des enseignants. C'est pourquoi on retrouve dans le bureau du collectif des étudiants, des enseignants et enseignantes, des agents de sociétés privées, etc.

V.3.INTERVENTION DE L'ACAPES AUPRES DU GROUPEMENT YA SALAM

Tableau 6: Source de financement extérieur

Source	Année	Montant	Intérêt	Durée
ACAPES	1998	500.000	8%	6 mois
ACAPES	1999	500.000	8%	6 mois
Mutuelle	1999	500.000	8%	6 mois

Source : Enquête.

Ce tableau montre que le groupement YA SALAM bénéficie des prêts de l'ACAPES et de la mutuelle d'épargne et de crédit des femmes du mouvement social ACAPES. Par ailleurs, à l'occasion de certaines fêtes, cette ONG lui accorde du crédit. C'est le cas pour l'année dernière où à deux reprises une somme de 500.000 Fcfa a été octroyée au groupement pour réaliser soit une « opération Korité » soit une « opération Tamkharit » etc. Le tableau fait état d'un crédit de la mutuelle octroyé au groupement en 1999. Ce cadre de solidarité et d'entraide suscite à l'heure actuelle l'engouement de beaucoup de groupement de femmes car il a la particularité d'être au cœur des préoccupations des femmes. Pour pouvoir bénéficier des prêts de cette mutuelle, les groupements doivent remplir certaines conditions sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

Les crédits octroyés par l'ACAPES payables en 6 mois à raison de 8 % d'intérêt ont insufflé une nouvelle dynamique à la caisse de crédit et aux membres du groupement. Toutefois le montant des prêts octroyés par l'ACAPES demeure insuffisant dans la mesure où les besoins des membres des groupements en achat de produits au prix en gros à des occasions comme la foire ne sont pas couverts. Ce genre de manifestation s'inscrit dans le principe de fonctionnement du groupement qui est de permettre aux membres de mener en toute période de l'année des activités génératrices de revenus.

Tableau 7: Répartition des personnes enquêtées selon le niveau d'instruction et la fonction occupée au sein du groupement

Fonction occupée Niveau d'instruction	Membre simple		Membre du bureau		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Analphabète	2	8	-	-	2	8
Primaire	8	32	5	20	13	52
Secondaire	2	8	3	12	5	20
Autre	4	16	1	4	5	20
Total	16	64	9	36	25	100

Source : Enquête.

Les éléments saillants de ce tableau montrent d'une part le niveau d'instruction des femmes du groupement YA SALAM et d'autre part la fonction qu'elles y occupent. A la lecture de ce tableau, nous constatons que parmi les 64% des membres simples, 8% sont analphabètes, 32% ont fait le primaire, 8% le secondaire et les 4% ont soit été initiés en alphabétisation (Wolof, Pulaar,...), soit ont subi une formation en appoint pour assurer leurs responsabilités au sein du groupement. Par ailleurs tous les membres du bureau sont instruits à hauteur de 36%. Le taux d'analphabétisme est donc relativement bas chez les femmes du groupement.

En effet, malgré le changement des mentalités et les progrès de ces trente dernières années, les femmes font face à un ensemble de contraintes qui reflètent la place et le statut d'épouse et de mère que leur confèrent les schémas tant religieux que traditionnels. Elles ne franchissent qu'en nombre réduit le niveau élémentaire si elle ont la chance d'accéder à l'école. Pour ce qui concerne les femmes du groupement YA SALAM, seulement 20% ont poursuivi leurs études jusqu'au secondaire. Ce qui est un cas rare dans beaucoup de groupements féminins.



3

CHAPITRE VI : LA QUESTION DE L'AUTOGESTION

VI-1 CONTEXTES D'EMERGENCE ET D'EVOLUTION DE LA « COMPOSANTE FEMME »

Le dynamisme au niveau de la « composante femme » peut s'expliquer de deux manières :

- Il faut dire en fait qu'une tradition de vie associative dans le cadre de la solidarité et de l'entraide a conduit à l'émergence des groupements de femmes. C'est du temps de Mantoulaye GUENE que ces groupements de femmes avaient trouvé une base sociale très solide et extrêmement dynamique qu'on appelait à l'époque les Mbotayes. Ces cadres de solidarité et d'entraide au niveau de la composante femme ont duré très longtemps aussi bien en milieu rural.

C'est avec le Ministère du développement social à l'époque de Mantoulaye GUENE qu'on a essayé de les structurer. Mais on a aussitôt remarqué que cette tentative de structuration de ces groupements des femmes a entraîné une perte de vitesse de ces structures par rapport à leur élan de départ.

L'autre fait expliquant le dynamisme des femmes est lié au contexte socio-économique. Les femmes se positionnent aujourd'hui comme étant les chefs de ménage après les programmes d'ajustement structurels, les politiques de désengagement de l'Etat, les politiques des départs volontaires etc. Les hommes ont presque démissionné par rapport à la gestion de la famille laissant ainsi les femmes se propulser au devant de la scène. Ce qui obligerait les femmes à développer des stratégies pour s'adapter au nouveau contexte socio-économique morose et à développer aussi des initiatives au moment où le père retraité, déflaté ou ayant effectué un départ volontaire sombre dans des difficultés.

Il appartient dès lors à la femme de serrer la ceinture pour prendre en charge les besoins de la famille, besoin en éducation, en alimentation, en habillement, en santé et autres types. Les femmes étaient contraintes à développer des moyens de survie pour essayer d'avoir des revenus substantiels en vue de répondre aux besoins de la famille.

Et dans le mouvement social de ACAPES, dans la vie communautaire, autant en milieu urbain qu'en milieu rural, les femmes constituent la composante la plus engagée, la plus dynamique. Certains disent que les femmes sont plus faciles à mobiliser par rapport aux jeunes et aux élus locaux. Dans de pareille circonstance, il est bon de trancher de façon froide en disant que : les femmes constituent la composante la plus dynamique de la société sénégalaise. Ce n'est pas en fait pour reprendre le slogan du Président de la République qui disait que : « le Sénégal qui gagne, c'est le Sénégal des femmes », mais les chercheurs qui s'investissent dans le champ du développement communautaire abordent dans le même sens. Au delà de leur supériorité numérique (52% de la population sénégalaise), les femmes sont aujourd'hui massivement représentées dans presque tous les projets de développement.

C'est vrai que les jeunes ont beaucoup de capacités parce que diplômés pour la plupart du temps mais l'idéal communautaire, l'entraide et la solidarité leur font souvent défaut. Dans ce contexte marqué par le sous emploi, le chômage, les jeunes sont pratiquement victimes à presque 60% du mirage de l'extérieur. La plupart d'entre eux qui se démêlent dans des activités sont animés par l'obtention d'un visa pour s'expatrier. Ils ne croient pas que le développement puisse être endogène, puisse se faire à partir des capacités intrinsèques du milieu dans lequel ils évoluent. Contrairement aux femmes, il y a de nos jours peu de jeunes qui y croient.

VI.2 DEROULEMENT DE LA FORMATION EN GESTION

Pendant son programme intérimaire, l'ACAPES avait organisé une session de formation en gestion administrative, financière et en planification du 10 Juillet au 11 Août 1994 au complexe socio-éducatif de l'ACAPES.

Cette formation qui visait à renforcer les capacités en gestion des femmes comptait trois rubriques dont :

- l'enregistrement des opérations financières en l'occurrence les recettes, les dépenses, les sommes que doivent les femmes ;
- la gestion administrative en prélevant les impôts ou taxes, conformément aux normes et règlements relatifs à la nature de l'activité ;

- la planification en faisant la prévision et la programmation des activités dans le temps et dans l'espace en définissant les tâches avec précision.

L'assistant administratif de l'ACAPES était chargé de dispenser cette formation, avec la participation du coordinateur des actions de formation de l'ACAPES et de l'animatrice chargée des classes d'alphabétisation fonctionnelle des groupements concernés. Cette même expérience a été donc transmise au groupement « YA SALAM » avec la participation de la secrétaire, la trésorière, la secrétaire de l'animation et deux membres simples.

Au sortir de cette formation, des réunions ont été tenues au sein du groupement pour une démultiplication des connaissances acquises.

VI-3 ACTIVITES MENEES PAR LES SAB

VI-3-1 Activités menées par le collectif des HLM Grand-Médine

Tableau 8: Activités et Source de financement

ANNEE	Source	Activités	Montant	Durée	Intérêt
1996	ACAPES	Tamkharit	700.000	3 mois	10 %
1997	ACAPES	Korité	300.000	2 mois	10 %
1997	ACAPES	Tamkharit	800.000	3 mois	10 %
1998	ACAPES	Korité	350.000	2 mois	10 %
1998	-	Tabaski	-	-	-
1998	ACAPES	Tamkharit	1.500.000	6 mois	10 %
1999	-	Tamkharit	-	-	-

Source : enquête.

A la lecture de ce tableau, on se rend compte que les activités du collectif ont démarré avec ACAPES depuis 1996. Autrement dit, le collectif bénéficie à chaque fête (Korité, Tabaski ou Tamkharit) de prêts de l'ACAPES. Il faut donc compter à l'actif du collectif cinq opérations réalisées. Lesquelles opérations constituent un prétexte et participent à

l'effort de la création d'une certaine solidarité et d'entraide conformément à la philosophie de ACAPES. Pour la Tamkharit par exemple, ACAPES donne au collectif une certaine somme d'argent sous forme de prêt pour l'achat de bœufs. La viande distribuée à ceux qui désirent en bénéficier. Ces derniers suivant une convention déjà établie doivent rembourser les frais de la viande dans un délai bien déterminé. C'est la même procédure pour les fêtes de Korité ou une somme d'argent est destinée à l'achat de la volaille, distribuée ensuite à ceux qui en formulent la demande. Et à chaque fois, il y a un protocole d'accord signé par le délégué et l'imam du quartier pour garantir l'aspect moral de ces opérations. C'est après cette signature que le coordinateur fait une demande de crédit au niveau de ACAPES et forme un comité de gestion pour le bon déroulement des opérations.

Ainsi les membres du collectif ont déploré le fait que ACAPES n'ait pas honoré ses engagements concernant la Tamkharit de cette année 1999. La population des HLM Grand Médine s'est posée la question sur la non réalisation de cette opération. Il était donc du ressort des membres du bureau du collectif à travers leurs SAB respectives de fournir des éléments de réponses convaincantes.

En fait la clôture des deux programmes PREDOS et PRECAFA et l'entrée en vigueur du programme quinquennal 1999-2003 n'ont pas permis de prévoir un volet pour la couverture de ces activités. C'est du moins ce qui ressort dans les constatations d'une part et dans les explications données par les responsables de l'ACAPES. Cette période a coïncidé avec le réaménagement du calendrier des opérations de l'ONG et a créé des répercussions sur des prêts qu'on doit accorder aux collectifs de quartier en général.

Nous tenons à rappeler que les crédits octroyés au collectif sont payables trois mois après le déroulement de l'opération Tamkharit et deux mois après pour l'opération Korité avec un intérêt de 10%. Ce n'est qu'en 1998 que la durée de paiement pour l'opération de Tamkharit a été prolongée de trois mois supplémentaires, vu le retard accusé lors des paiements derniers. Ce retard est dû en partie par certains demandeurs qui sont souvent absents ou confrontés à des difficultés pour être dans les délais souhaités.

VI-3-2 Activités menées par le groupement YA SALAM

*** Organisation et fonctionnement**

Le groupement est né à partir d'une tontine de solidarité regroupant les femmes habitant le même quartier. Les raisons qui sont à l'origine de la constitution de la tontine en groupement de promotion féminin (GPF) sont surtout d'ordre financier, la possibilité de bénéficier d'un prêt. Cependant les motifs de participation diffèrent en ce sens que pour 30 % des femmes, l'adhésion leur permettra d'avoir un prêt et de démarrer ainsi une activité génératrice de revenus, pour les 70 % le prêt leur permet surtout de renforcer une activité déjà existante.

Les entretiens effectués auprès de cette population nous renseignent que cette mobilisation traduisait un besoin de s'affirmer en tant que catégorie sociale, un besoin de créer des activités pourvoyeuses de revenus permettant de subvenir aux besoins de leurs enfants ou mieux encore épauler leur époux. Une des illustrations de ce besoin crucial d'avoir des revenus est la mise sur pied d'une caisse de prêts tournant autogérée par le groupement au bénéfice de ses membres.

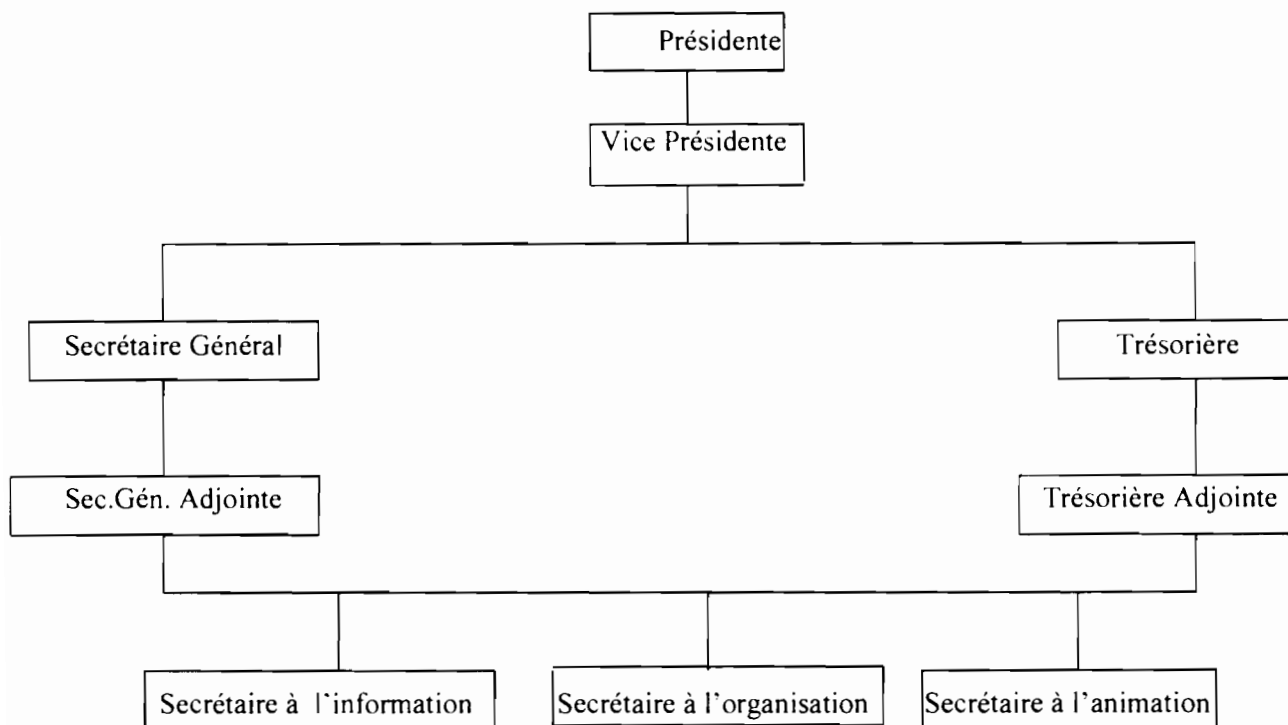
Créé depuis l'année 1995, le groupement de promotion féminin qui porte le nom de « YA SALAM » s'est par la suite constitué en groupement d'intérêt économique (GIE) et s'est inscrit au registre de commerce sous l'immatriculation n° 97.B 91 le 10 Juin 1996. Ce nouveau statut lui permet de bénéficier de certains avantages notamment des exonérations sur des taxes quand il importe des produits destinés à ses membres. Le groupement pour mieux gérer ses ressources internes (caisse de prêts tournants) et externes (prêts qui lui sont octroyés) a élu un bureau (voir organigramme). Les membres du bureau sont choisis le plus souvent par désignation des personnes influentes et parmi celles instruites du groupe.

Toutefois le choix par vote demeure privilégié. L'existence du bureau n'exclut pas la participation des autres membres du groupement dans la prise des décisions. Ainsi, pour la gestion des conflits, des réunions sont convoquées au cours desquelles l'avis des autres membres du groupement est sollicité. Néanmoins, la personne influente demeure être la

présidente du groupement qui a été aussi l'initiatrice de la tontine. En dehors de ces rencontres circonstanciées, le groupement se réunit le 10 de chaque mois pour permettre aux membres de s'acquitter soit de leur remboursement, soit de solliciter des prêts de la caisse du groupement.

Par ailleurs, c'est à cette occasion que le bureau fait son rapport d'activités du mois écoulé et évoque également des points sur lesquels les membres devraient s'entretenir pour la poursuite des activités.

Schéma 3 : Organigramme du groupement « Ya salam »



Ce schéma représente l'organisation du groupement « YA SALAM ». Nous avons à la tête de ce bureau la présidente qui est une personne très influente de par le rôle qu'elle a eu à jouer dans la création et l'évolution du groupement. Elle est secondée dans cette tâche par la vice-présidente qui joue le même rôle et a les mêmes fonctions que la présidente en cas d'indisponibilité. Nous avons ensuite la secrétaire générale qui est le porte-parole du groupement, la trésorière qui gère tout ce qui est d'ordre financier. Les autres membres du bureau sont : la secrétaire générale adjointe à l'information, à l'organisation et à l'animation. Ces 9 personnes constituent le bureau du groupement « YA SALAM » et

s'occupent du fonctionnement et de la bonne marche des activités. En dehors du bureau, nous avons deux commissaires aux comptes qui jouissent d'un pouvoir de contrôle arbitraire.

- **Financement des activités et destination des crédits**

La véritable activité du groupement est l'épargne pour le crédit autogéré. Cette épargne a débuté alors que le groupement était une tontine de solidarité avec un versement de 500 Fcfa dans la caisse de l'association tenue par la trésorière, effectué par la gagnante de la semaine. Durant les deux années qu'a duré la tontine, le groupement a eu en caisse une somme de 650.000 Fcfa ; l'effectif était alors de 25 membres. Les versements en droit d'adhésion lors de la transformation en GPF, ont été effectués à partir de cette somme en 1995. Le reste a permis le démarrage des petits prêts d'un montant de 10.000 F octroyés aux membres avec un intérêt de 10% (voir tableau N°8)

Tableau 9: Somme prêtée par la caisse de crédit du groupement aux membres de 1997 à 1999

Année	Montant	Bénéficiaires	Durée	Intérêt
1997	350.000	25	2 mois	10 %
1997	384.000	25	2 mois	10 %
1998	423.000	25	3 mois	10 %
1998	500.000	25	4 mois	10 %
1999	625.000	25	4 mois	10 %

Source : enquête.

A la lecture de ce tableau, on se rend compte que la caisse de crédit a démarré avec 350.000 Fcfa restant des 650.000 Fcfa évoqués plus haut. Cette somme a été distribuée aux 25 membres du groupement à raison de 14.000 Fcfa chacun, remboursable en deux mois à raison de 10% tous les deux mois. Cette somme a été redistribuée aux mêmes membres en plus des intérêts et ainsi de suite. Ces crédits sont destinés soit à l'achat des produits que les femmes revendent soit pour régler des problèmes ponctuels. Chaque membre est libre dans

l'usage de ce prêt pourvu qu'il respecte les délais de remboursement. Tout membre qui se retrouve dans l'incapacité de s'acquitter de sa dette après échéance doit impérativement verser l'intérêt qui revient au prêt pour prétendre payer le mois prochain.

Tableau 10 : Identification des femmes enquêtées selon l'âge et la situation matrimoniale

Situation Matrimoniale Catégorie d'âges	Marié et membre du bureau		Marié (e) et membre simple		Célibataire		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
[25-30]	-	-	-	-	2	8	2	8
[30-35]	1	4	2	8	-	-	3	12
[35-40]	1	4	3	12	-	-	4	16
[40-45]	2	8	3	12	-	-	5	20
[45-50]	4	16	5	20	-	-	9	36
[plus de 50 ans]	1	4	1	4	-	-	2	8
TOTAL	9	36	14	56	2	8	25	100

Source : enquête.

Le tableau ci-dessous nous permet d'identifier la situation matrimoniale et les différents âges des personnes enquêtées. Ainsi nous notons que 36% des femmes membres du bureau, sont mariées et 56% sont des membres simples et 8% des femmes sont célibataires. C'est-à-dire que la majeure partie des femmes du groupement est mariée.

L'image la plus impressionnante chez la majorité des femmes du groupement YA SALAM est celle de la femme « chef de ménage » qui lutte pour sa propre survie, pour elle-même et /ou pour gérer les besoins de la famille. Les maris étant pour la plupart à la retraite, les femmes sont astreintes à travailler pour compléter ou générer des revenus nécessaires aux dépenses quotidiennes de leur famille. C'est la raison principale qui a poussé les femmes à s'organiser en GPF puis en GIE en vue d'améliorer leur condition de vie.

CHAPITRE VII: DYNAMIQUE DE LA MUTUELLE D'ÉPARGNE ET DE CREDIT DES FEMMES DU MOUVEMENT SOCIAL DE L'ACAPES

VII-1 CONDITION DE SA CREATION

Elle est très proche de ce qui se fait dans le domaine du micro-crédit. Mais ce qui est important, c'est toute la dynamique et tout le processus qui ont abouti à la mise sur pied de la mutuelle des femmes de ACAPES. En effet, c'est au sortir du programme PREDOS (Projet de Renforcement et de Développement Organisationnel des Structures Associative de base) financé par l'USAID dans la période 1996-1998 et qui concernait 22 groupements des femmes, qu'est née l'idée de la création d'une mutuelle. C'était une première expérience avec le projet d'appui aux ONG avec l'USAID, qui tournait autour de la formation et du crédit essentiellement. ACAPES était obligé de cibler les groupements de femmes les plus opérationnels.

Les femmes issues des 22 groupements devaient produire des animatrices endogènes qui devaient subir une formation de formateurs en alphabétisation, une formation en gestion et en marketing pour essayer de développer l'entrepreneuriat féminin urbain. Cette expérience a permis de transformer les groupements féminins informels avec des micro-activités et essayer de faire de ces femmes de véritables entrepreneurs dans le milieu urbain. Et le crédit était accordé aux groupements de femmes qui faisaient l'objet d'une présence régulière dans les cours d'initiation en alphabétisation et autres. La formation était obligatoire pour accéder au crédit.

A la fin du PREDOS, il y a eu entre temps le programme PRECAFA (Programme de Renforcement des Capacités des Femmes de ACAPES) qui avait aussi un volet crédit qui a généré un peu d'argent. L'argent généré par le fonds de crédit du PREDOS (28.750.000 F cfa), et du PRECAFA (9.000.000 Fcfa), plus les droits d'adhésion au mouvement social que chaque groupement de femmes donnait (25 000 F Cfa), ont constitué une cagnotte qui a servi au financement de la mutuelle d'épargne et de crédit.

Tout ceci s'est fait avec l'appui - accompagnement de ACAPES en tant qu'institution permettant à ces femmes de créer une structure autonome qui leur appartient, gérée par un

conseil d'administration constitué par les représentantes des groupements de femmes. Ce sont ces mêmes femmes qui ont recruté leur personnel, ont cherché un local et installé leur mutuelle.

VII-2 CONDITION D'ADHESION ET FONCTIONNEMENT DE LA MUTUELLE

A la fin des programmes PREDOS et PRECAFA, les femmes du mouvement social de ACAPES en lobby avaient proposé aux bailleurs de fonds l'idée de la création d'une mutuelle. Pendant 3 ans les femmes bénéficiaient de crédits remboursables avec un taux d'intérêt fixé au départ. La condition première imposée aux femmes pour prétendre à l'obtention d'une mutuelle, était le remboursement de la totalité de la somme due. Donc ces femmes devaient convaincre les bailleurs de fonds de leur capacité à gérer les prêts d'argent qu'on leur octroyait et à s'en acquitter aux moments prévus .

Il fallait que ces femmes honorent ce contrat moral avec leurs partenaires pour que la mise sur pied de la mutuelle soit effective en 1998, tout juste après la clôture des programmes du PREDOS et du PRECAFA. Après avoir acquis le principe de la création d'une mutuelle d'épargne et de crédit, ces femmes devaient former un conseil d'administration pour réfléchir sur les conditions d'adhésion et le fonctionnement de leur nouveau cadre d'entraide et de solidarité .

C'est ainsi que ces points ont été retenus comme conditions d'adhésion :

- appartenir au mouvement social de ACAPES ;
- verser une somme de 25 000F par groupement comme caution solidaire ;
- verser une somme de 1 000F par membre pendant 15 mois pour les besoins du mouvement social.

Après avoir rempli ces conditions, les responsables des groupements des femmes doivent se rendre à la mutuelle pour le versement de 10 000 F cfa supplémentaire pour garantir l'adhésion de leur groupement à la mutuelle. En plus de cette somme, chaque groupement doit aussi verser 2000 Fcfa pour bénéficier d'une part sociale, c'est-à-dire être actionnaire à la mutuelle . Cependant toute

personne désireuse de se procurer plusieurs parts sociales, doit verser pour chaque action 2000 F cfa.

En revanche, si les groupements parviennent à épargner une somme de 100 000F cfa, la mutuelle peut les octroyer un prêt de 500 000 F cfa avec 8% d'intérêt, payable en six mois. Le second prêt sera plus important selon la demande de crédit sollicité par le groupement.

Au niveau individuel, il faut verser 5000F cfa de caution solidaire pour adhérer à la mutuelle et verser 2000F cfa de part sociale. Si l'individu épargne jusqu'à une somme de 10 000F cfa , il peut prétendre à un premier prêt de 50 000F avec 8% d'intérêt payable en 6 mois.

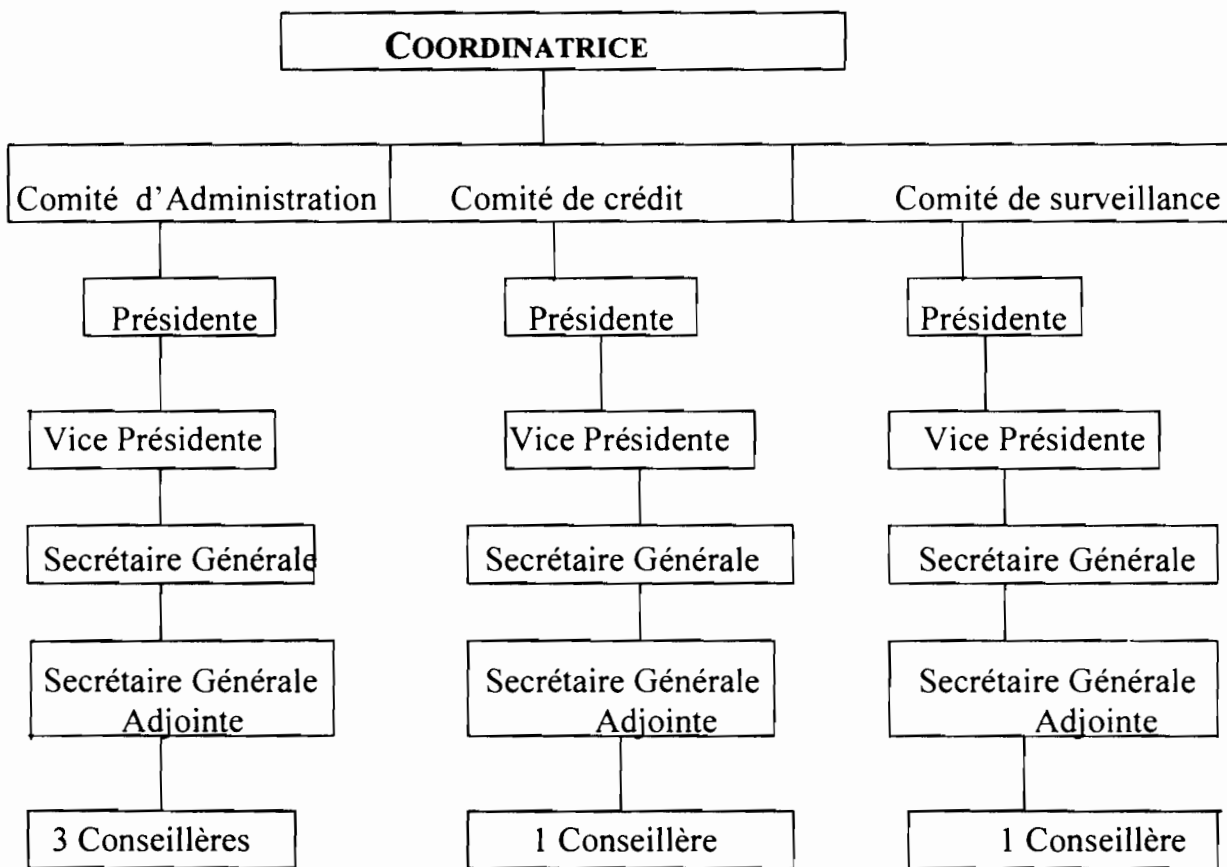
En ce qui concerne les groupements externes qui n'appartiennent pas au mouvement social de ACAPES, le principe est le même à la seule différence que la mutuelle exige une garantie comme critère de solvabilité. Le groupement ou la personne doit présenter soit une carte grise de sa voiture, soit son papier de maison ou encore présenter un compte bancaire. Seulement le contrôle est plus sévère à propos des éléments externes . A chaque fois qu'une demande de ce genre se présente, le Comité d'Administration consulte le comité de crédit qui se charge à son tour d'étudier le dossier en vue de lui accorder ou non un prêt.

Le procès verbal fait par le comité de crédit sera renvoyé à nouveau au comité d'administration qui donne son accord avant que le dossier n'arrive chez le gérant. Ainsi, le Comité de surveillance se charge de vérifier, de contrôler le gérant et communique au Comité d'administration la somme disponible dans la caisse. C'est à lui tout seul que lui revient le droit de communiquer la somme à prêter en dégageant une marge de sécurité.

Après attribution, le groupement récupère un contrat de prêt au niveau de gérant qui sera dûment légalisé au niveau de la police et retourné auprès du gérant qui se charge enfin de débloquer le montant indiqué par le Comité d'administration.

VII-3 CONSTITUTION DU BUREAU DE LA MUTUELLE

Schéma 4 : Bureau de la Mutuelle.



Ce schéma représente la Constitution du bureau de la mutuelle d'épargne et de crédit des femmes du mouvement social de ACAPES (MECFAM) avec à la tête une coordonnatrice générale qui gère et supervise l'ensemble des activités de la mutuelle. Ce bureau est formé de 3 comités avec chacun une présidente, une vice présidente, une secrétaire générale, une secrétaire générale adjointe et 3 conseillères pour le comité d'administration, une conseillère pour chacun des deux autres comités. Vu la taille et l'ampleur des activités de la mutuelle, cette constitution a été adoptée avec un volet spécifique pour chaque comité.

Tableau 11 : Répartition des personnes enquêtées suivant le niveau d'instruction et la fonction occupée

FONCTION OCCUPEE NIVEAU D'INSTRUCTION	MEMBRE DU BUREAU	
	Effectif	%
ANALPHABETE	5	28
Primaire	5	28
Secondaire	2	11
Alphabétisé en wolof ou pulaar	6	33
AUTRES	-	-
TOTAL	18	100

Source : enquête.

Ce tableau permet de savoir le niveau d'instruction et la fonction occupée des membres du bureau de la mutuelle. On se rend compte que 28% des femmes membres du bureau sont analphabètes parmi lesquelles les conseillères.

Ce choix s'explique par le fait que ces conseillères sont d'une part des personnes âgées, d'autres part, elles sont pour la plupart des femmes leaders dans leur domaine d'activité. Il fallait donc les caser quelque part à cause de l'expérience dont elles font montre. 28% des femmes ont fait le primaire, 11% le secondaire et 33% ont subi l'alphabétisation en wolof ou en pulaar. En plus des ces membres du bureau de la mutuelle, un gérant a été recruté au niveau du Ministère des Finances sur la base de diplômes et d'expérience professionnelle. Ce recrutement a été fait sous le contrôle de la vice présidente du comité d'administration et du coordinateur de l'ACAPES.

Tableau 12 : Identification des femmes enquêtées selon l'âge et la situation matrimoniale

Situation Matrimoniale Catégorie d'âges	Mariée		Veuve		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
35 – 40 ans	2	11	-	-	2	11
40 – 45 ans	3	28	-	-	5	28
45 – 50 ans	4	22	-	-	2	22
50 – 55 ans	2	16	1	6	3	22
+ de 55 ans	2	11	1	6	3	17
Total	13	88	2	12	15	100

Source : Enquête.

Le tableau ci-dessus est à deux variables et à double entrée. Il nous permet d'identifier la situation matrimoniale et les différents âges des personnes enquêtées. Ainsi, nous notons que 88% des femmes sont mariées et 12% sont veuves. C'est-à-dire que la majeure partie des femmes est mariée.

A cela, il s'y ajoute que 20% des femmes sont mariées sous le régime polygame. Ces femmes sont dans leur majorité âgées de plus de trente (30) ans et sont considérées comme des femmes « chefs de ménage ». Autrement dit, ces femmes ont beaucoup d'obligations aussi bien dans le domaine de la gestion de leurs activités personnelles que dans celles relatives à la bonne marche de leur foyer. Elles ont le mérite de se regrouper autour d'un cadre de solidarité et d'entraide en vue de relayer leur époux d'une part et de promouvoir l'entrepreneuriat féminin urbain d'autre part.

La plupart de ces femmes, responsables de groupement, peuvent solliciter au nom du groupement un crédit sur la base de leur épargne au niveau de la mutuelle en présentant par exemple un projet de commercialisation

CHAPITRE VIII : ENJEUX ET LIMITES DU CADRE ORGANISATIONNEL DES STRUCTURES ASSOCIATIVES DE BASE

Il est toujours utile de rappeler qu'une organisation peut se définir comme un regroupement d'individus poursuivant des objectifs déterminés et produisant des ressources et des types d'actions reliés à la réalisation de ces derniers et le fonctionnement du groupe. Crozier et Friedberg³⁵ définissent le phénomène organisationnel comme un construit politique et culturel, comme l'instrument que des acteurs sociaux se sont forgé pour "régler" leurs interactions de façon à obtenir le minimum de coopération nécessaire à la poursuite d'objectifs collectifs, tout en maîtrisant leur autonomie d'agents relativement libres.

Cette perception de l'organisation comme ressources montre que le problème structurel qu'elle doit résoudre consiste à la fois à réaliser ses objectifs propres et à satisfaire les attentes de ses membres. C'est-à-dire une organisation ne se réfère pas seulement à un système formel mais rend compte surtout d'un terrain de jeux, d'une rationalité informelle pouvant se développer à côté ou à l'opposé du premier système. Cependant, l'atteinte des objectifs suppose d'abord l'identification d'un ensemble de fonctions qui peuvent se résumer à des activités contribuant à la vie d'une organisation.

Concernant les SAB des HLM Grand-Médine, du point de vue de leur vie organisationnelle, l'analyse de contenu des discours montre que l'ONG devrait faire preuve d'une plus grande souplesse dans sa démarche, vu la complexité des actions à mener.

En outre, dans le cadre de la réalisation de leurs actions, les problèmes liés à l'accès et à la mobilisation des crédits ont montré la limite des SAB à trouver facilement des solutions alternatives aux problèmes de financement.

De manière spécifique, les limites observables peuvent être ramenées aux explications suivantes :

³⁵ Crozier, M et Friedberg, E. L'acteur et le système, Paris, Seuil, 1977, 500 P.

VIII-1 SUR LE PLAN TECHNIQUE

L'efficacité de la formation en gestion demeure toujours aléatoire en ce sens que les membres des SAB, chargés d'assurer la démultiplication de cette formation se heurtent le plus souvent à des problèmes de faisabilité. A cela s'ajoute l'absence d'antenne de formation au niveau du quartier où les SAB devraient pouvoir se rencontrer pour discuter et trouver des solutions face aux problèmes auxquels ils sont confrontés.

A ce sujet, nous constatons que du fait de la faiblesse des investissements au sein des SAB, les femmes sont obligées dès fois de recourir à d'autres formes d'activités pour pouvoir assumer leurs responsabilités vis-à-vis de l'ONG d'une part et jouir pleinement de leur rôle de femmes "chefs de ménage".

VIII-2 SUR LE PLAN ORGANISATIONNEL

Le fait le plus marquant lié au phénomène organisationnel demeure son extrême diversité. En effet, selon le chargé des programmes de l'ONG : *« les SAB se présentent d'abord et avant tout comme une structure politique avec un mode de fonctionnement à la fois démocratique et oligarchique. Elles sont donc très ouvertes à leur environnement extérieur tout en disposant de structures différenciées suivant un modèle organisationnel qui ne reflète pas souvent l'orientation de leurs activités ».*

Concernant les séminaires de formation organisés par l'ACAPES, le choix des thèmes devrait être au cœur des préoccupations et des problèmes ponctuels que vivent ces femmes. Ces dernières devraient également s'organiser de manière à se constituer en véritables groupes de pression, en présentant à l'ONG des rapports faisant état des points faibles de leur partenariat. De même, une évaluation de leurs activités devrait se faire à chaque fois qu'elles sont confrontées à des problèmes d'ordre structurels dans le but d'identifier et d'éclaircir les points obscurs.

VIII-3 SUR LE PLAN DE LA REGLEMENTATION

Dans l'exercice des activités définies au sein des SAB, on assiste à un laisser-aller qui offre aux femmes une pluralité de choix dans la manière de gérer la somme d'argent dont elles disposent. En effet, les SAB rencontrées n'ont pratiquement aucun pouvoir sur un membre défaillant. Ce qui explique les problèmes liés au remboursement des dettes aux délais fixés. Ceci pose problème dans la mesure où l'existence d'un système de relations sociales dans lequel ces SAB sont engagées dépassent le cadre des textes préétablis.

Cette absence de maîtrise des relations implique une importante marge de manœuvre dont disposent les femmes et affecte sensiblement la discipline et la cohésion du groupe.

En dépit de la pertinence des limites du cadre organisationnel des SAB et de la mobilisation des ressources financières, deux discours semblent cohabiter tout en s'opposant. Pour certaines femmes, les difficultés dans la mobilisation des ressources sont bien réelles et se justifient par les contraintes budgétaires auxquelles elles sont exposées. Pour d'autres, par contre, ce n'est ni plus ni moins qu'un manque de volonté de certaines femmes à consentir des sacrifices car estiment-elles "on ne peut pas faire des omelettes sans casser des œufs".

Comme le souligne une femme membre d'un groupement : « *certes, tout ne peut pas être supporté par les prêts octroyés par l'ONG, mais avec le petit commerce, on peut être financièrement plus ou moins autonome* ». Une telle opinion suscite tout de même quelques inquiétudes au sein de ces SAB, car toutes les femmes n'ont pas la même capacité à développer des activités génératrices de fonds et à subvenir à leurs besoins à temps voulu. Même si elles reconnaissent que « le meilleur ami de la créance, c'est le remboursement ».

CHAPITRE IX : ANALYSE DES RESULTATS D'ENQUETE

La stratégie d'intervention de l'ACAPES est fondée sur l'approche quartier considéré comme angle d'attaque opérationnel. Cette option s'explique par le fait que les élèves inscrits aux Services d'Entraide Scolaire (SES) viennent des quartiers et constituent le relais entre leur famille et l'ACAPES. Les quartiers constituent dans le cadre de la décentralisation, l'espace d'évolution des Structures Associatives de Base (SAB). Pour ce faire, il fallait procéder à un état des lieux, mener une étude technique, sociologique pour apprécier les capacités et ressources du quartier.

Ce sont les concertations avec les SAB qui ont permis à l'ONG de faire sa mutation fondamentale à savoir jeter les bases d'un mouvement social. C'est notamment avec le collectif de quartier que l'ONG a commencé à matérialiser ce mouvement avec la mise en place du crédit incitatif qui consistait à cibler d'abord les groupements de femmes les plus dynamiques parmi lesquels le groupement YA SALAM des HLM Grand Médine qui a attiré notre attention.

Cependant, concernant les femmes du Groupement YA SALAM et de la mutuelle d'épargne et de crédit, des changements sont intervenus dans l'utilisation des crédits après la formation en gestion. Ainsi, ces femmes peuvent concilier les obligations familiales auxquelles elles sont invariablement astreintes à ces activités commerciales et en outre utiliser leurs compétences telle que la transformation des fruits et légumes à des fins monétaires.

Les deux premières règles de gestion à savoir : « choisir une activité génératrice de revenus » et « écouler son produit » ont été maîtrisées avant la formation. Ceci conforte l'idée du Ministère de la Femme de l'Enfant et de la Famille (1993) sur le fait que les femmes ont une capacité réelle de gestion. Concernant la capacité d'épargne, le MFEF note que « contrairement à la croyance populaire, la Sénégalaise a une certaine propension à épargner ». Les associations tontinières constituent pour les femmes un cadre privilégié d'épargne collective.

Cette affirmation est conforme à ce qui est vécu sur le champ d'étude. Différentes formes d'épargne existent au sein des femmes du mouvement social de l'ACAPES depuis sa constitution.

Par ailleurs, le mouvement des femmes ACAPES s'est massifié et a produit des femmes leaders qui sont aujourd'hui crédibles dans le mouvement des femmes sur le plan national ? Certaines femmes n'ont jamais osé parler en public, c'est leur relation avec ACAPES à travers les séminaires et autres que ces dernières commencent aujourd'hui à prendre conscience de leur véritable statut de femmes. Elles ont à cette occasion appris à mieux comprendre la vie, à comprendre le discours politique, à le lire, à l'analyser et à réagir par rapport aux multiples problèmes qui les interpellent. Ces femmes leaders sur le plan national s'en glorifient et ne manquant pas l'occasion de dire que c'est grâce aux activités de l'ACAPES, à la dynamique du mouvement social qu'elles parviennent aujourd'hui à défendre et à développer un certain nombre d'idées.

C'est aussi l'occasion de saluer le mérite de l'ACAPES pour ce qui concerne les séminaires de formation par rapport à l'approche genre qui a permis aux femmes de connaître leurs droits et devoirs, le cadre de la famille, etc. Toujours dans le cadre de ces séminaires, des rencontres ont été organisées à Ziguinchor sur le thème « Femme et décentralisation ». Ce qui a également permis la création des cadres de concertation où les femmes du mouvement social de l'ACAPES peuvent aller à la rencontre d'autres groupements de femmes pour échanger des idées.

Tout ceci participe de la construction du mouvement social, car pour les dirigeants de l'ACAPES, les bases de ce processus sont déjà jetées avec la stratégie d'éducation globale qui constitue un idéal sur lequel les efforts convergent. Parce que pour l'ACAPES, il faudrait reconstruire le tissu de solidarité en récupérant toutes les composantes viables autant en milieu urbain qu'en milieu rural du fait de l'environnement socio-économique qui est extrêmement difficile.

Et cette situation, les femmes parviennent à s'autogérer et à s'autofinancer au moyen des recettes générées par leurs activités, à dégager une épargne à satisfaire leurs besoins du foyer. Elles ont donc une certaine capacité de gestion, le problème se situant surtout au niveau de la possibilité de demander un crédit bancaire individuel. Les difficultés constituent encore des limites à un développement autocentré et autogéré. Pour cela, il faudrait accroître la capacité d'épargne et de financement des femmes pour répondre à l'exigence du crédit bancaire dont le volume peut être important.

Par ailleurs, une observation faite sur le terrain nous a permis de nous rendre compte que les activités menées par la plupart des femmes du mouvement social ACAPES sont la source essentielle de revenus pour leurs ménages. Leur revenu sert le plus souvent à l'éducation et à l'alimentation des enfants. On note en moyenne 5 enfants par femme enquêtée en plus des parents. Leur prise en charge en ces temps de crise économique engloutit la majeure partie des revenus des femmes.

En somme, les réalités socio-économiques des femmes du mouvement social font qu'il est indispensable de leur préconiser des solutions en vue de leur donner la formation en gestion répondant à leurs besoins pour leur meilleure implication au développement.

CONCLUSION

Notre travail, aussi modeste soit-il, a constitué pour nous un exercice d'initiation à la recherche à travers lequel nous nous sommes intéressés aux stratégies d'intervention de l'ONG ACAPES. Plusieurs interrogations ont été formulées à travers lesquelles nous avons tenté d'apporter des éléments de réponse, notamment dans la construction de notre objet d'étude en objet sociologique et dans l'analyse de tout le processus ayant abouti à la création d'un contexte institutionnel largement favorable à l'auto-promotion. Notre démarche, qui se situe à cheval sur plusieurs méthodes, a été, à chaque étape de la recherche, révisée afin d'être en conformité avec nos objectifs avancés au départ.

Ainsi la méthode d'approche privilégiée par l'ACAPES. a consisté à aider les associations de base à mieux se structurer, à les responsabiliser et à les aider à identifier les difficultés auxquelles elles sont constamment confrontées. Concernant les groupements de femmes, les ONG et les autorités publiques devraient s'organiser de manière à répondre de façon idoine aux attentes des femmes dans les domaines où les besoins se font sentir. Cela augmenterait leur capacité réelle d'action et d'autogestion et favoriserait leur entrepreneuriat féminin urbain .

Par ailleurs, le comité national consultatif de la femme (1995) estime que 28% de la population féminine active sont dans la production, la transformation et la commercialisation. A cet effet, certains acquis pourraient être consolidés dans la mesure où ces activités sont des sources de revenus non négligeables

Compte tenu de nos différents constats nous pensons que les ONGs constituent de nos jours le socle sur lequel pourrait reposer l'expérience du développement à la base dans la mesure où elles représentent une option posée comme alternative à l'échec des stratégies de développements mises en œuvre au lendemain des indépendances. L'analyse des facteurs qui ont conduit à cet échec aussi bien par les experts de développement , les étudiants chercheurs que les universitaires en général, permettrait de cerner le contenu, l'orientation et les méthodes de la nouvelle philosophie de partenariat entre les décideurs et les populations

concernées. Ce qui permettrait d'autre part de marquer une rupture d'avec une certaine perception renforçant la mentalité d'assisté en se ruant vers la recherche de solutions endogènes.

Toutefois, il convient de rappeler que la nouvelle vision du partenariat basée sur le renforcement des capacités d'action des couches les plus vulnérables de la population, requiert une importance non négligeable. A cet effet, de nouvelles dispositions devraient être mises en place pour bâtir un système d'organisation et de communication allant dans le sens de permettre aux structures associatives de base de venir à bout de certaines difficultés qui se posent souvent à leur niveau.

Ces difficultés, comme nous l'avions évoqué tantôt dans notre hypothèse de recherche, sont de nature à freiner cette tendance à l'autogestion de ces SAB et constituent réellement un problème auquel il faudrait rapidement apporter des solutions.

Pour cela, les différents protagonistes engagés dans le domaine du développement local, qu'il s'agisse des ONG, des bailleurs de fonds, des autorités locales ou des SAB (GPF, GIE, ASC, Dahiras, Tontines, Mbotaye,...), devraient à chaque étape de leur démarche, faire état de leurs activités afin de pouvoir situer les responsabilités. Car le principal problème auquel les agents de développement sont confrontés réside dans l'évaluation pratique des rapports d'activités des groupements ciblés par l'ONG. Cette tendance est presque nulle si l'on sait que depuis que ces SAB ont commencé à collaborer avec l'ACAPES, la révision des textes en matière de partenariat et de développement à la base laisse à désirer, surtout en ce qui concerne le groupement YA SALAM.

Cependant, l'ONG ACAPES tente par tous les moyens de remédier à cette situation, notamment dans le cadre de son programme quinquennal (1999-2003). Cette défaillance au niveau de leur rapport de collaboration avec les SAB va donc trouver sa solution par l'envoi sur le terrain de consultants et d'animateurs professionnels en vue de diagnostiquer le mal dont souffre ces dernières. C'est à travers ces séances de rencontres avec ces SAB organisées soit en collectif de quartier, soit en groupement de promotion féminin ou en

mutuelle d'épargne et de crédit, selon leur zone que nous avons pu identifier de nombreux problèmes liés à un déficit de communication et d'organisation. Ce qui prouve que les moyens (financiers, matériels, logistiques,...) déployés par l'ONG n'étaient pas à même de pénétrer suffisamment ces groupements cibles afin de comprendre leur logique de fonctionnement interne. Reprenant Olivier de SARDAN, nous pensons qu'un dialogue approfondi entre différentes logiques est nécessaire, car ce sont des actions qui se rencontrent et se confrontent pour un but commun.

En outre, il est plus que jamais urgent de se ruer vers la recherche de solutions de sortie de crise, notamment dans la série de contradictions institutionnelles qui entourent le champ d'action des acteurs dans ce domaine. La recherche, en matière de développement et de soutien aux populations défavorisées, revêt de nos jours un aspect institutionnel très significatif qui implique la participation de toutes les bonnes volontés.

A l'heure actuelle, nous assistons à une effervescence de l'action des ONG, qui s'intéresse et s'attaque directement aux problèmes et vécu quotidien des populations cibles. Ce qui voudrait dire que l'action des bailleurs de fonds et des décideurs en direction des ONG a aussi connu une révision dans la mesure où de nouvelles orientations sont entrain d'être élaborées afin d'éviter les obstacles, qui jadis, constituaient des facteurs de blocage.

Pour faire face à ces contraintes, un ensemble de solutions a suscité une réflexion de notre part afin d'amener les décideurs à mieux accentuer leurs actions sur :

- une parfaite connaissance socioéconomique du milieu ainsi que le rôle des acteurs cibles au sein de leur communauté :
- une bonne analyse des besoins et possibilités débouchant sur une connaissance des potentialités, contraintes et hypothèses de solution du milieu :
- une prise de conscience par les acteurs des objectifs précis à atteindre : santé, éducation des enfants, production et gestion des revenus, apprentissage de la confiance en soi, ...

- le choix d'un support ou d'un contenu défini au préalable, par rapport à des pratiques impliquant une méthode et des moyens appropriés pour atteindre les objectifs.

Enfin, en tenant compte de ces observations non moins importantes, les ONG devraient rompre d'avec une certaine attitude attentiste face aux problèmes politiques. Elles doivent exercer une influence susceptible d'amener les gouvernants à adopter un projet de société. Celui-ci doit être porteur des aspirations profondes et des besoins réels d'une plus grande partie de la population. Pour jouer ce rôle, elles doivent s'informer, se former, se reformer, mais aussi prendre position beaucoup plus clairement. Pour appliquer des politiques et des stratégies cohérentes en vue de la réalisation concrète de ce projet de société, des ONG doivent agir dans deux directions :

➤ **En direction des leaders politiques qui exercent le pouvoir**

- les ONG doivent être capable d'émettre des propositions relatives à des lois qui doivent être élaborées et votées au niveau du parlement ;
- les ONG doivent exercer une influence sur le milieu politique pour que les gouvernants ne commettent pas trop d'abus, qu'elles participent aux prises de décision.

➤ **En direction des populations**

- l'Etat est omniprésent en Afrique. La société civile ne joue pas, par conséquent, un grand rôle dans les prises de décisions. Ainsi, les ONG doivent aider les populations à mieux s'organiser afin qu'elles puissent devenir de véritables forces de négociation, un vrai contre-pouvoir ;
- les ONG doivent pouvoir renforcer l'effort d'auto-promotion et d'autogestion des populations de base en soutenant toute action en faveur de l'alphabétisation.

I. BIBLIOGRAPHIE GENERALE

I.1. **BASTIDE, (R)**, 1971, Anthropologie Appliquée, Paris, Payot, 247 p.

I.2. **BERTHELOT, (J.M)**, 1990, in l'Intelligence du Social, Paris, P.U.F, 249 p.

I.3. **BOSCO, JEAN. Z. SONE**, 1984: La participation populaire au développement en Afrique Noire, in Mondjanagni , pp 89 à 103.

I.4. **BOURDIEU, (P) et PASSERON (J.C)**, 1970, in La Reproduction, Paris, Edition de Minuit, 284 p.

I.5. **CROZIER (M) et FRIEDBERG (E)**, 1977. L'acteur et le système, Paris. Edition Seuil, 500 p.

I.6. **DESCENDRE (D)**, 1991, in L'autodétermination paysanne en Afrique : Solidarité ou Tutelle des O.N.G partenaires, Paris , Harmattan, 317 p.

I.7. **Gastellu J.M et Delpech B**, 1974: " Maintenance sociale et changement économique au Sénégal. Pratique culturelle et rééquilibres sociaux en milieu Sérére" in Travaux et Documents de l'ORSTOM. Paris, ORSTOM, 148 p.

I.8. **HONG (K.K)**, 1991, (Sous la Direction de) Jeux et enjeux de l'auto promotion : vers d'autres formes de coopération au développement,, Paris, P.U.F, Cahiers de l'I.U.E.D. GENEVE, 204 p.

I.9. **HYDEN (G)**, 1990. Diversification des responsabilités institutionnelles, in Stratégies pour un nouveau développement en Afrique, ROBERT J. Berg et Jennifer Seymour Whitaker (Sous la Direction de).Paris, Nouveaux Horizons. 553 p.

- I.10. **MERTON, SELZNICK, GOULDNER, SIMON et PARSONS**, Novembre 1986, Culturalisme et Consensus pour fonctionner, in "l'Analyse des organisations : une anthologie sociologique". Tome II. Les composantes de l'organisation. Paris, Editeur Gaëtan Morin, 508 p.
- I.11. **MICHEL (S)**, 1991, la Communication interpersonnelle, in Management : " aspects humains et organisationnels ", Paris, P.U.F, 656 p.
- I.12. **O.C.D.E**, 1990, Répertoire des O.N.G de développement dans les pays de l'O.C.D.E, Paris, O.C.D.E.
- I.13. **PANOFF (M) et PERRIN (M)**, 1973, Dictionnaire de l'Ethnologie, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 224 p.
- I.14. **ROCHER (G)**, (1969). Introduction à la Sociologie, Tome I, II et III, ville de la salle, Paris. Editions Hurtubise H.M.H.
- I.15. **SAINSAULIEU (R)**, 1983, La régulation des ensembles organisés, l'Année Sociologique, 3^{ème} Série, Vol 33, pp 195-217. Reproduit avec la permission des Presses Universitaires Françaises, 1987.
- I.16. **SARDAN, OLIVIER DE (J.P), BOIRAL (P), LANTERI (Y.F)**, 1986, Experts et Chercheurs en Afrique Noire, Paris, Editions Karthala, 224 p.
- I.17. **SAVANE (M)**, 1997, Secrétaire exécutif du CONGAD : Quelle nouvelle éthique et quelle nouvelle charte pour les ONG au service du développement local. In Colloque internationale sur la décentralisation en Afrique : Problématique et Enjeux de la régionalisation au Sénégal. Du 26 au 28 novembre 1997 à Saint-Louis du Sénégal. Sous la Présidence de M^r Abdourahmane SOW, Ministre de l'Intérieur de la République du Sénégal.
- I.18. **TÖNNIES (F)**, 1992 : Les fondements psychiques des rapports sociaux, in GUY ROCHER, Introduction à la Sociologie Générale. 3 édition. Edition, Hurtubise, Humhtée. Quebec. 68 p. L'œuvre de TÖNNIES sur lequel porte l'analyse de Guy Rocher s'intitule

“ GEMEINSCHAFT UND GESEMSCHAFT ”, traduit en Français sous le titre :
“ Communauté et Société ”, Paris, P.U.F, 1994.

I.19. **TRAORE (M.B)**, 1991, “ Pour une culture de l’autogestion ”, in la Culture du Développement, Souleymane Bachir DIAGNE (Sous la Direction de) CODESRIA – FOCSIV, série des livres du CODESRIA,52p.

I.20. **TREMBLAY (P)**, “ Dictionnaire de l’Ethnologie et d’Anthropologie ”, Paris, p 385.

I.21. **VERHELST (T)**, 1987, “ Des Racines pour vivre ”. Sud Nord, Identités Culturelles et Développement, Paris, DUCULOT, 210 p.

I.22. **WORLD VISION INTERNATIONAL**, 1996 :West Africa Regional Office : les O.N.G au Sénégal : Etude Comparative réalisée par Michel KEUMOGNE, Consultant, avec la collaboration du D^R Douglas BARNETT, Program Office W.V.I.

II. MEMOIRES, THESES, REVUES, RAPORTS, PUBLICATIONS

II.1 **AAWORD, DAKAR** : Women as agents and beneficiaries of development assistance : Femmes, Agents et Bénéficiaires de l’Assistance au développement. Etude réalisée par MANUH, TAKYIWAA, BECKLEY, STANEALA, GUEYE TALL, Dakar : AAWORD. 152p. ill (Occasional paper series (AAWORD, N°04).

II.2 **AFRIQUE ESPOIR**, Mars 1991 : Revue trimestriel de recherche pour la démocratie et le développement, N° 02 Janvier : Quelle santé pour l’Afrique.

II.3 **ASSOGBA (Y)**, 1988, Le paradigme interactionniste et le processus de développement communautaire : L’exemple des O.N.G en Afrique, in Revue Canadienne d’Etudes du Développement, vol IX , n° 02, pp 201-218.

II.4 **ATELIER FRAO** : 1996, p 20.

II.5 **BA, M.B.S, 1994.** Problématique de l'alphabétisation fonctionnelle en direction des groupements féminins : Cas de Ngohé et de Pikine, Mémoire de fin d'études, Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA), option planification économique, 82p.

II.6 **DIA Papa, (1996)** : Mutations socio-politiques et l'émergence d'un mouvement paysan national : le cas de la FONGS (Fédération des ONG du Sénégal), Mémoire de Maîtrise. option Sociologie du travail et des organisations, Université de Saint-Louis, 88p.

II.7 **DIOP Amadou Cheikh Tidiane, (1995)** : Quartiers et mouvements associatifs des jeunes à Pikine : Rôle et place des Associations Sportives et Culturelles. Mémoire de Maîtrise, Université de Saint-Louis. 98p.

/

II.8 **ENDA GRAF SAHEL** : 1993, p 81 à 94.

II.9 **MANGANE, Marie Racky (C), (1996)**: ONG et Développement communautaire : le cas des interventions de l'ONG « Plan International » à Ngallèle et Dakar-Bango Mémoire de Maîtrise, Université de Saint Louis. 109p.

II.10 **NDIAYE Sambou, (1996)** : Dynamique associative et développement participatif en milieu rural : Contribution à l'étude des organisations paysannes du Delta : le cas de l'association fédérative des G.I.E du département de Dagana – Saint – louis. Mémoire de Maîtrise. Université de Saint-Louis , 143p.

II.11 **NDIAYE, M.T.R (1994)**, le rôle de l'O.N.G Caritas Kaolack dans la participation des femmes rurales au développement économique : le cas du village de Thiaré ,(Département de Foundiougne). Mémoire de Fin d'Etudes pour l'obtention du Diplôme d'Etat d'Assistant Social. ENDSS, 74p.

II.12 **NIANG(A), BA (A)**, <<le mouvement associatif féminin : une société civile en acte>> in Revue Sénégalaise de Sociologie, n2 et 3. Janvier 1998/9. 317p.

II.13 **SY (M)**, Coordonnateur. **DIOUF (L)**, **KANE (P.A)**, **DIOUF (A)**, Consultants associés de l'ENEA. Août 1998, in Rapport provisoire sur l'étude de l'impact de l'intervention des ONG au Sénégal, 118p.

II.14 **THIAW (I)**, mai 1994 : Essai d'analyse des rôles respectifs des Etats, des populations et des O.N.G dans les solutions au triptyque Démographique, Désertification et Dynamique Sociopolitique, in Population SAHEL, Bulletin d'information sur la population et le développement. Edité par le CERPOD (Centre d'Etudes et de Recherche sur la Population pour le Développement), N°20.

II.15 **YUNG (J.M)** et **ZASLAVSKY (J.V)**, 1990, Pour une prise en compte des stratégies des producteurs ; documents de travail de la caisse centrale de coopération économique, N° 40, 84 p.

II.16 **YUNG (J.M)** et **ZASLAVSKY (J.V)**, 1992, Aperçu sur les stratégies des producteurs et des organisations paysannes dans le Delta du Fleuve Sénégal. CIRAD – SAR, N° 09, 84 p.

II.17 **ZAOUAL (H)**, hiver 1994, in la méthodologie des sites symboliques, vol XXVII N°1, interculture / cahier n° 122.

Annexes

ANNEXE 1 : Aperçu sur le programme quinquennal (1999-2003)

L'objectif principal visé par le programme quinquennal est la lutte contre la pauvreté à travers trois axes essentiels à travers :

1. la dynamique économique d'échange ;
2. l'éducation globale ;
3. les notions de culture et de citoyenneté (la formation citoyenne).

L'ACAPES essaie à travers ces trois axes de créer les conditions d'auto-promotion économique des groupes de base pour leur permettre d'accéder au pouvoir. Parce qu'il est vrai que la bonne gouvernance, la transparence, la démocratie doivent prévaloir dans l'accomplissement de ces axes de priorité.

Toutefois, les gens ont besoin d'augmenter leur pouvoir économique pour prétendre à d'autres pouvoirs. Le P.Q veut s'appuyer sur l'éducation globale qui est l'axe centrale que l'ACAPES va développer au niveau des S.E.S (Service d'entraide Scolaire) et C.P.F (Centre Polyvalent de la Femme) pour outiller suffisamment ses élèves et les préparer à une insertion dans la vie active au sortir de leur formation.

Mais à côté de l'éducation globale, il y aura en fait une dynamique d'économie d'échange, une dynamique de culture et de citoyenneté pour retrouver une identité urbaine. Parce que là aussi, il se pose des problèmes d'ordre culturels et l'ACAPES a compris qu'un développement sans soubassement culturel ne peut pas être durable. C'est pourquoi l'ACAPES en tant qu'association culturelle va dans le cadre du P.Q redynamiser la dimension culturelle en l'articulant avec les notions de citoyenneté, de droits de l'homme, du civisme et de bonne gouvernance, à côté de l'économie d'échange au travers des comptoirs de coopération montés en Casamance. Déjà le premier comptoir est installé à Diouloulou avec des répondants qui vont être constitués avec des coopératifs d'économie populaire que l'ACAPES va installer un peu partout dans les quartiers les plus démunis. Ce qui permettra justement aux S.A.B, aux parents d'élèves et aux élèves d'accéder aux denrées de premières nécessités et d'économiser un peu.

Par ailleurs, la démocratie dans le cadre du P.Q va changer. ACAPES va marquer une rupture, car cette fois-ci, au lieu d'avoir un programme global pour tous les quartiers, elle va négocier des contrats d'objectif-quartier avec chaque quartier où les S.A.B seront regroupés autour de leur collectif pour discuter avec ACAPES sur un projet. Ce contrat d'objectif consiste à amener le quartier à assumer une part de responsabilité. Autrement dit, le collectif va proposer ce qu'il entend faire avec l'ACAPES, ce qu'il entend faire sans l'ACAPES, ce qu'il entend faire au cas où ni lui ni ACAPES n'ont les moyens d'honorer ce contrat. Il s'agira dans ce cas de développer des stratégies pour chercher qui va apporter les moyens complémentaires.

Dans le contrat d'objectif l'ACAPES va s'appuyer sur les principes du faire, faire avec et du faire faire pour permettre justement aux quartiers d'avoir une participation populaire mais aussi un investissement humain et financier dans le financement des activités. Par exemple pour le cas des ILM Grand Médine, le collectif peut prétendre à la création d'un jardin d'enfants communautaire sur l'axe éducation globale à l'image de celui qu'abrite l'ACAPES. Ceci pourra permettre aux parents d'élèves démunis de placer leurs enfants dans une garderie étant entendu que le préscolaire coûte cher. Sur ce projet, on va négocier ce que chacun des différents partenaires peut apporter, ce qu'il est possible de faire ensemble.

Dans un autre quartier, on peut avoir un projet sur l'environnement ou la santé. Chaque quartier aura son contrat avec l'ACAPES et ce sera un contrat d'objectif quartier. Ce sera pareil dans toutes les zones où ACAPES est appelée à intervenir.

Dans la première phase le programme va cibler dix (10) quartiers répartis dans trois (03) ou quatre (04) mairies d'arrondissement, parce que là on aura des contrats avec ces mairies d'arrondissement, des contrats avec les villages. La nouveauté dans cette démarche réside dans le fait que ACAPES va essayer d'expérimenter une option de contractualisation du développement. Donc ACAPES va prendre des engagements avec les quartiers ciblés qui vont dire que sur tel projet ils vont mettre 50% et ACAPES met aussi 50%, ou ils mettent

30% et ACAPES 70%. A l'heure du bilan, on fera les comptes, on saura qui a respecté ses engagements et on tirera des enseignements qui découleront de ce contrat.

De 1996 à 1998, ACAPES a essayé de créer les conditions d'une mobilisation sociale pour éveiller la conscience des personnes, essayer de les mettre autour de leurs préoccupations, essayer de leur faire comprendre que le développement ne sera pas importé, qu'il partira des capacités endogènes. Il s'agira d'essayer de créer des cadres où des initiatives peuvent s'exprimer pendant trois (03) ans en appuyant par ci et par là.

Dans le cadre du P.Q, les S.A.B au travers de leur collectif sont suffisamment représentatives, outillées du point de vue des formes de gestion, des méthodes d'animation, de sensibilisation. Et aujourd'hui, les collectifs peuvent s'engager dans une dynamique plus opérationnelle, de contractualisation des projets et des programmes à travers les contrats d'objectifs.

S'agissant de la réalisation d'un volet de contrat par exemple, un quartier peut non seulement solliciter des financements ailleurs avec des bailleurs de fonds autre que l'ACAPES. Il pourra également prendre son contrat et aller négocier avec une autre structure de financement pour essayer en fait d'avoir le montant de sa participation sur la projet. Toutes ces actions sont la résultante d'une intense réflexion sur les grands axes du futur programme avec les collectifs de quartiers. Et il est ressorti que l'axe prioritaire était effectivement la lutte contre la pauvreté au moment de l'élaboration du programme.

Maintenant le bailleur de fond est d'accord sur le principe d'accompagner ACAPES dans le cadre de son P.Q, sur la base du premier document qu'on lui a présenté. Mais il va falloir que l'ACAPES lui fasse une proposition de plan opérationnel. Car le premier document présenté consiste à convaincre le bailleur, mais l'opérationnalité, la faisabilité technique vont faire l'objet de recherche que les équipes de consultants sont entrain d'effectuer sur le terrain avec les collectifs de quartier.

Annexe 2 :Questionnaire

I. Identification

Nom :

Prénom :

Age :

Niveau d'instruction : 1 Primaire, 2 Secondaire, 3 Supérieur, 4 Autres

Situation matrimoniale : 1 Célibataire, 2 Marié, 3 Divorcé 4 Veuf (ve)

Secteur d'activité : 1 Commerce, 2 Autres

II. Appui de l'ACAPES

- Quelle est l'année de la première intervention de l'ONG dans votre localité ?
- Avez-vous organisé une structure pour bénéficier de l'appui de l'ACAPES ?
Oui Non
- Quelle est la nature de votre structure ?
 - 1 GIE, 2 ASC, 3 Groupement féminin, 4 Autres
- De combien de personnes est composée votre structure ?
 - Moins de 5 personnes ;
 - 5 à 10 personnes ;
 - 10 personnes et plus.
- De quelle manière avez vous connu l'ONG ACAPES ?
 - 1 Par les médias ; 2 Par leurs actions ; 3 Autres.
- Comment êtes-vous arrivé à bénéficier de l'intervention de l'ONG ?
 - 1 En se rendant sur les locaux de l'ONG ;
 - 2 En adressant une demande écrite à l'ONG ;
 - 3 Par une proposition de l'ONG ;
 - 4 Autres.
- Quels objectifs visez-vous à travers ce projet ?
 - 1.....
 - 2.....
 - 3.....

III. Participation Communautaire

- Participez-vous à la réalisation du projet ? 1 Oui ; 2 Non
- Qui a défini le secteur d'activité du projet ?
 - 1 L'ONG ; 2 Les SAB ; 3 Les deux
- Quelle est la nature de la participation des SAB ?
 - 1 Financière ; 2 Matérielle ; 3 Morale ; 4 Autres

IV. Gestion des projets

- Avez-vous mis en place une structure de gestion du projet ?
 - 1 Oui ; 2 Non
- Si oui, combien de personne est-elle composée ?
- Quel est le niveau d'instruction des membres de cette structure ?
 - 1 Pas instruit ; 2 Primaire ; 3 Secondaire ; 4 Supérieure.
- Les personnes gérants du projet sont-elles rémunérées ?
 - 1 Oui ; 2 Non ; 3 Si oui, combien ?.....
- Ces personnes font-elles parties du projet ?
 - 1 Oui ; 2 Non .
- Comment s'effectuent les prises de décisions ?
 - 1 Par le groupe (les SAB) ; 2 Par le comité de gestion ;
3 Autres
- Dans quelles circonstances les décisions sont-elles prises ?
 - 1 Au cours des réunions ; 2 Par la structure responsable de la gestion ;
- 3 Autres.
- L'ONG ACAPES est-elle impliquée dans la gestion du projet ?
 - 1 Oui ; 2 Non.
- Comment intervient-elle dans la gestion du projet ?

- 1 Par le biais de l'agent des encadreurs ou des assistants de programme ;
- 2 Par des descentes régulières de ses équipes sur les sites du projet ;
- 3 Autres .
- Quelle est la situation financière actuelle du projet ?
 - 1 Très bonne ; 2 Bonne ; 3 Satisfaisante ; 4 Mauvaise.
- Quelles sont les réalisations que vous avez faites grâce au projet ?

.....

.....

.....
- Comment gérez-vous les bénéfices que le projet vous a permis de réaliser ?
 - 1 L'argent est déposé à la banque ; 2 Dans la caisse de l'Association ;
 - 3 Les bénéfices sont dépensés immédiatement.

V. Gestion des conflits

- Y a t-il des conflits qui se manifestent au sein des projets ?
 - 1 Oui ; 2 Non.
- Quelle est la nature de ces conflits ?
 - 1
 - 2
 - 3
- Quels sont leurs origines ?
 - 1
 - 2
 - 3
- Comment faites-vous pour gérer ces conflits ?
 - 1 Par des réunions ; 2 Par l'intervention des notables du quartier ;

- 3 Par l'intervention de l'ONG ; 4 Par les autorités administratives
- 5 Autres.
- Quelle est la nature de ces conflits ?
 - 1 Conflits ; 2 Rupture de dialogue (incompréhension) ; 3 Autres.
- Quels sont les origines de ces conflits ?
 - 1 Incompréhension ; 2 Désaccord quant à la gestion du projet ; 3 Autres
- Souhaiteriez-vous poursuivre votre collaboration avec l'ONG ACAPES ?
 - 1 Oui ; 2 Non .
- Pourquoi ?

.....

.....

.....

VI. Perspectives

- Les bénéfices issus du projet servent-ils à de nouveaux investissements ?
 - 1 Oui ; 2 Non
- Comptez-vous agrandir la taille du projet ?
 - 1 Oui ; 2 Non.
- Pourquoi ?

.....

.....

.....
- Souhaiteriez-vous investir les bénéfices dans d'autres secteurs d'activités ?
 - 1 Oui ; 2 Non ;
 - Lequel ?.....
 -
 -

- Pourquoi ?.....
.....
.....
.....

- Le projet a t-il permis une amélioration de vos conditions de vie ?

- 1 Oui ; 2 Non.

- Quelles sont les retombées réelles de vos activités sur la vie des enfants ?

- 1.....
.....

- 2.....
.....

- 3.....
.....

- Ces retombées sont-elles positives ?

- 1 Oui ; 2 Non.

- Si oui, comment se manifestent- elles ?

-
.....
.....

- Si non, comment se manifestent-elles ?

-
.....
.....

Annexe 3 : Guide d'entretien destiné aux SAB

I. Historique des structures

- En quelle année votre structure a-t-elle été créée ?
- Quels sont les initiateurs ?
- D'où viennent-ils ?
- D'où vient le nom que porte votre structure ?
- Comment s'est déroulée l'évolution de votre structure ?

II. Caractéristiques socioculturelles

- Quelles sont les ethnies qui composent actuellement le quartier ?
- Quelle est l'ethnie dominante ?
- Quelles sont les religions pratiquées par les habitants du quartier ?
- Quelle est la religion la plus pratiquée ?
- Comment s'effectue la communication entre les différentes ethnies ?
- Quel est l'état des relations entre les différentes communautés au sein du quartier ?

III. Organisation d'appui

- Que pensez-vous des interventions de l'ONG ACAPES dans votre quartier ?
- Quel est son domaine d'intervention ?
- Quelle est l'année de la première intervention de l'ONG ACAPES au sein de votre quartier ?
- Quelle est l'origine de cette intervention ?
- Quelles sont les réalisations que l'ONG a effectué dans votre quartier ?
- Que pensez-vous de ces réalisations ?

- Parmi les réalisations de l'ONG, quelles sont celles qui vous ont le plus apporté des changements dans votre vie quotidienne ?
- Ces transformations sont-elles positives ou négatives ?
- Si oui, comment se manifestent-elles ?
.....
.....
.....
- Si non, comment se manifestent-elles ?
.....
.....
.....

IV. Participation populaire

- Pensez-vous que, les populations participent réellement aux différents projets de développement appuyés par l'ONG
- Pourquoi ?
- Comment s'effectue cette participation populaire ?
 - Au niveau de la conception des projets ;
 - Au niveau de l'exécution des projets ;
 - Au niveau du suivi des projets.
- Avez-vous le pouvoir d'infléchir la direction des projets de développement appuyés par l'ONG ?
- Comment prenez-vous les décisions jugées importantes ?
- Comment les faites-vous exécuter ?
- Etes-vous satisfait de la façon dont vous prenez part aux projets de développement appuyés par l'ONG ?

V. Incidences des projets de développement sur la vie des populations

- Quels sont les objectifs que vous poursuivez à travers les différents projets de développement appuyés par l'ONG ?
- Pensez-vous que ces objectifs ont été atteints ? Pourquoi ?
- Ces projets ont-ils permis d'améliorer vos conditions de vie ? Comment ?
- Quels sont les bénéficiaires prévus des projets ?
- Pensez-vous que les projets de développement appuyés par l'ONG, répondent à des besoins réels ressentis par les habitants de votre quartier ?

I. Déroulement de la formation en gestion

- Quelle est la date de tenue de la session de formation ?
- Quels sont les objectifs et contenus de la formation ?
- Où se déroule la formation ?
- Quel est le niveau d'instruction des formateurs ?
- Quels sont les bénéficiaires de la formation ?
- Quel est le mode de démultiplication de la formation au reste du groupe ?
- Existe-t-il un suivi après la formation ?
- Si oui, quels sont les remarques faites par les encadreurs à la suite de cette formation ?

VII. Perspectives

- Avez-vous l'intention d'accroître le volume de vos activités ?
- Avez-vous des projets en perspectives avec d'autres organismes d'appui différents de l'ACAPES ?
- Quels sont ces organismes ?

- Pensez-vous que tous vos besoins ont été satisfaits grâce à l'intervention de l'ACAPES ?
- Pourquoi ?
- Ambitionnez-vous de poursuivre votre collaboration avec l'ACAPES dans le futur ?
- Pourquoi ?
- Dans quel secteur d'activité souhaiteriez-vous solliciter l'appui de l'ACAPES dans le futur ?
- Pourquoi ?
- Quelles leçons avez-vous retenues de votre collaboration avec l'ACAPES ?

Annexe 4 : Guide d'entretien destiné aux responsables de l'ACAPES

I. CONNAISSANCE DE L'ONG

- Quelle est la situation des actions de l'ACAPES dans le monde ?
- Quels sont les principes directeurs de l'ONG ?
- D'où proviennent les fonds ?
- Quelles sont les actions que l'ONG mènent à travers le Sénégal ?
- Depuis quelle année cette ONG intervient-elle à Dakar ?
- Quelles sont les actions menées à Dakar ?
- Qui sont les bénéficiaires de ces actions ?
- Quels sont vos domaines d'intervention à Dakar ?

II. MODALITES D'INTERVENTIONS

- Comment s'effectuent les interventions de l'ONG ?
- Quelles sont les démarches à entreprendre par les communautés pour bénéficier de vos actions ?
- Quels sont les critères définis à votre niveau pour appuyer tel ou tel projet ?
- Vous arrive t'il de refuser certaines demandes d'appui ? Pourquoi ?
- Comment faites-vous pour juger de la conformité des projets aux pratiques locales ?
- Est ce que l'ONG effectue des démarches auprès des groupes demandeurs avant de prendre la décision d'intervenir ?

III. REALISATION DES PROJETS

- Une fois que la décision d'appui est prise, L'ONG assiste t-elle les communautés pendant la réalisation des projets ?
- Comment s'effectue l'assistance de l'ONG pendant cette phase ?

- Qui est-ce qui gère les projets de développement ?
- Y a t-il des conflits qui se manifestent pendant le déroulement des projets ?
- Quelle est la nature et la cause de ces conflits ?
- L'ONG intervient-elle dans la gestion des projets ? Comment ?

IV. EVALUATION DES PROJETS

- L'ACAPES évalue t-elle souvent les actions qu'elle mène en direction des communautés ?
- Comment s'effectuent ces évaluations ?
- Les communautés participent-elles aux opérations d'évaluation ?
- Disposez-vous des résultats des évaluations déjà effectuées à Dakar ?
- Après ces évaluations, les objectifs visés par l'ONG sont-ils atteints ?
- Avez-vous pris des décisions importantes à la suite de ces évaluations ? Lesquelles ?